

Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques

Note de conjoncture

12 octobre 2023

Sommaire

Vue d'ensemble	3
Conjoncture internationale et prévisions détaillées pour la France	4
Éclairages	
L'inflation dans les principaux pays européens : quelques éléments de comparaison	14
Face au contexte énergétique du moment, les entreprises industrielles déclarent en septembre 2023 réagir davantage en comprimant leurs marges qu'en augmentant leurs prix de vente	17
Par rapport au début de l'année, les disparités d'inflation se sont nettement atténuées entre les ménages, même si les hausses de prix cumulées restent sensiblement différentes	19
Près de trois quarts des ménages déclarent avoir modifié leurs habitudes de consommation depuis un an du fait de l'inflation	22
Annexe statistique	24

Les *Notes de conjoncture* sont disponibles dès leur parution sur le site internet de l'Insee (www.insee.fr) dans les rubriques Conjoncture et Collections.

ISSN 2726-6176

ISBN 978-2-11-162408-5

Rédaction achevée le 11 octobre 2023

Institut national de la statistique et des études économiques

Directeur général : Jean-Luc Tavernier

Direction générale : 88 avenue Verdier - CS 70058 - 92541 Montrouge Cedex

Standard : 01 87 69 50 00

Adresse internet : <https://www.insee.fr>

Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques

La pandémie de Covid-19, puis la guerre en Ukraine ont mis à l'épreuve les conditions de production dans le monde, affectant nombre de chaînes de valeur industrielles. Les tensions sur l'offre ont ainsi atteint en 2021 et 2022 des niveaux souvent inédits. Ces tensions se sont nettement atténuées depuis plusieurs trimestres. Pour autant, certaines persistent, s'agissant par exemple des cours du pétrole, qui ont nettement grimpé cet été, avant même le nouvel accroissement des tensions géopolitiques au Moyen-Orient depuis le 7 octobre.

La forte volatilité des cours du pétrole depuis la fin septembre illustre d'ailleurs bien les hésitations conjoncturelles du moment. Les inquiétudes sur l'offre, qui peuvent refléter une certaine accentuation de la fragmentation géopolitique du monde et soutiennent les cours, se conjuguent avec les craintes sur la demande, dans un contexte de taux d'intérêt élevés. Le commerce mondial peine ainsi à redémarrer et les enquêtes de conjoncture auprès des entreprises suggèrent peu de dynamisme chez les principaux partenaires européens de la France, tant dans l'industrie que dans les services.

Le renchérissement du pétrole ne remet *a priori* pas en cause le mouvement de reflux de l'inflation engagé depuis plusieurs mois dans la plupart des pays occidentaux, et dont témoigne, en amont, la baisse graduelle des prix de production, mais les incertitudes sur les cours de l'énergie font peser un aléa supplémentaire sur les prévisions. En France, le rebond des prix des produits pétroliers a ainsi contrebalancé en septembre le ralentissement sur un an des autres prix (alimentation, services, produits manufacturés). Mais les prix de l'alimentation ont connu leur premier repli mensuel (-0,3 %) depuis près de deux ans. Ils resteraient globalement quasi stables à l'horizon de la prévision (soit la fin 2023) de sorte que leur glissement annuel serait d'environ +7 % en décembre (contre +15,9 % en mars dernier). L'inflation d'ensemble s'élèverait à +4,4 % sur un an en décembre (et à +5,0 % en moyenne annuelle), et l'inflation sous-jacente à +3,9 % (+5,2 % en moyenne annuelle).

Après s'être replié en mai dernier, le climat des affaires en France est resté quasi stable depuis lors, à son niveau de longue période. La croissance du deuxième trimestre (+0,5 %) avait certes surpris à la hausse, en partie du fait de facteurs ponctuels, mais la tendance de fond de l'économie française paraît plus modérée. Nous maintenons par conséquent la prévision de croissance trimestrielle déjà publiée dans nos *Notes de conjoncture* de juin et septembre dernier : +0,1 % au troisième trimestre 2023 puis +0,2 % au quatrième. L'activité ralentirait dans les services comme dans l'industrie – même si certains effets de rattrapage perdureraient dans les branches auparavant affectées par des difficultés de production – et continuerait de reculer dans la construction. La croissance annuelle s'élèverait à +0,9 % en 2023, malgré une baisse de 0,2 % de la consommation des ménages en moyenne annuelle, et avec un « acquis » relativement modeste pour 2024.

Au contraire du deuxième trimestre 2023, soutenu par les échanges extérieurs, la croissance du troisième trimestre aurait surtout été tirée par le rebond de la consommation des ménages, dans un contexte de moindre inflation. Cette reprise se poursuivrait cet automne, mais à un rythme modeste : la confiance des ménages dans la situation économique peine en effet à se redresser depuis son point bas de la mi-2022. L'investissement des entreprises aurait quant à lui progressé sensiblement cet été, du fait d'un renouvellement important des flottes de véhicules, mais il pourrait fléchir en fin d'année, compte tenu du renchérissement du capital. Enfin, les mouvements des exportations seraient, comme souvent, marqués par le calendrier des livraisons aéronautiques et navales, avec un nouveau rebond attendu en fin d'année.

L'amélioration des termes de l'échange en 2023 soutient, directement ou indirectement, le revenu des ménages et des entreprises. Ainsi, le taux de marge des sociétés non financières se situerait en moyenne en 2023 à un niveau un peu supérieur à celui d'avant la crise sanitaire, bénéficiant du net ralentissement du prix des intrants et d'une relative modération salariale. En termes réels, après avoir baissé au premier semestre 2023, les salaires rebondiraient toutefois au second. En moyenne annuelle, les salaires nominaux progresseraient ainsi au même rythme que l'inflation. Malgré le ralentissement de l'emploi (+133 000 créations nettes prévues sur l'année, essentiellement au premier semestre, et une légère hausse du chômage prévue au second semestre, à 7,3 % de la population active), les revenus d'activité seraient donc relativement dynamiques, ainsi que les revenus de la propriété et les prestations sociales, en grande partie indexées sur l'inflation. Au total, le pouvoir d'achat des ménages progresserait de +1,2 % en 2023, soit +0,7 % par unité de consommation.

Les aléas susceptibles d'affecter cette prévision restent nombreux, qu'il s'agisse par exemple de la vitesse de transmission du resserrement monétaire à l'économie réelle, des tensions géopolitiques pouvant entraîner de nouveaux chocs sur les cours internationaux de l'énergie ou des matières premières, ou bien du comportement des consommateurs, dont le taux d'épargne reste bien au-dessus de son niveau d'avant la crise sanitaire. ●

Conjoncture internationale et prévisions détaillées pour la France

Après s'être nettement atténuées, certaines tensions inflationnistes sur l'énergie et les matières premières perdurent, voire repartent à la hausse

Après une année d'adaptation à un nouveau contexte d'approvisionnement en gaz, les marchés de l'énergie se sont en partie normalisés en Europe (► **figure 1**). Depuis le printemps, le prix du gaz sur le marché européen est notamment revenu en deçà de 40 € par MWh, loin des valeurs supérieures à 200 € atteintes notamment à l'été 2022, mais toujours au-dessus des niveaux d'avant la crise sanitaire. Les inquiétudes sur l'approvisionnement énergétique des pays européens avant l'hiver sont désormais limitées, les stocks de gaz dans l'ensemble de l'Union européenne ayant été reconstitués à hauteur de 94 % à la fin de l'été, mais les contrats à terme sur le gaz naturel (TTF) à l'horizon du premier semestre 2024 s'élèvent à environ 50 € par MWh, traduisant des tensions persistantes.

Par ailleurs, des tensions sont apparues en septembre sur l'offre de pétrole, l'Arabie Saoudite ayant annoncé vouloir contenir sa production jusqu'à la fin de l'année : le cours du pétrole (Brent) a ainsi récemment dépassé 90 \$ le baril, un niveau qu'il n'avait plus atteint depuis novembre 2022. Il a ensuite reflué, sur fond d'inquiétudes quant aux perspectives de demande, avant de rebondir à la suite de l'accroissement des tensions géopolitiques au Moyen-Orient.

En parallèle, les prix des matières premières non énergétiques sont revenus, eux aussi, à des niveaux beaucoup moins élevés que ceux atteints au premier

semestre 2022. Certaines matières premières restent cependant sous tension, avec des cours encore supérieurs à leurs niveaux d'avant la crise sanitaire (blé, oléagineux par exemple, dont les cours sont pour la plupart revenus en deçà de leurs niveaux de fin 2021 mais sont toujours au-dessus de ceux de 2019).

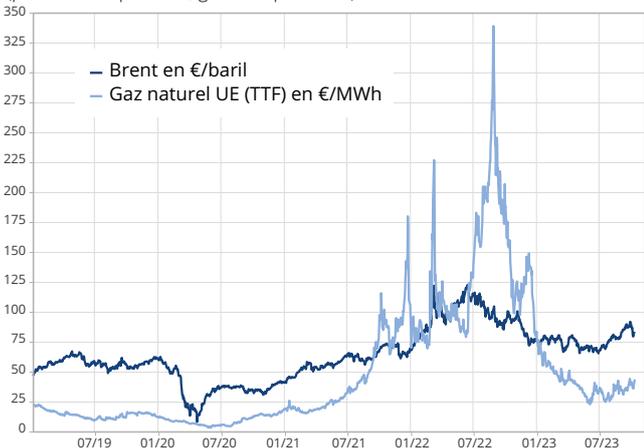
L'inflation reflue dans les pays occidentaux, mais elle reste en partie dépendante, entre autres, des fluctuations des cours de l'énergie

Le resserrement monétaire amorcé en 2022 s'est poursuivi depuis le début de l'année. En particulier, les taux directeurs de la Fed, de la BCE et de la Banque d'Angleterre ont été de nouveau relevés au troisième trimestre, retrouvant des niveaux atteints à l'automne 2008 (► **figure 2**).

En parallèle, l'inflation a amorcé un reflux dans les économies occidentales, notamment aux États-Unis et en Espagne (► **figure 3 gauche**). Si la hausse des prix à la consommation, sur un an, est nettement plus faible qu'elle ne l'était l'an dernier à la même période, leur hausse cumulée depuis 2019 est de forte ampleur, de près de 15 % en France ou en Espagne à plus de 20 % en Allemagne ou au Royaume-Uni (► **figure 3 droite**). Le reflux de l'inflation a par ailleurs marqué le pas pendant l'été, du fait du renchérissement du pétrole. L'inflation sur un an dépasse ainsi encore les objectifs de politique monétaire et les banquiers centraux restent vigilants tant sur les hausses de salaires, au cas où elles prennent le relais de l'énergie comme moteur de l'inflation, notamment au travers des prix des services, que sur l'évolution des comportements de marges.

► 1. Cours mondial du pétrole et prix du gaz naturel en Europe

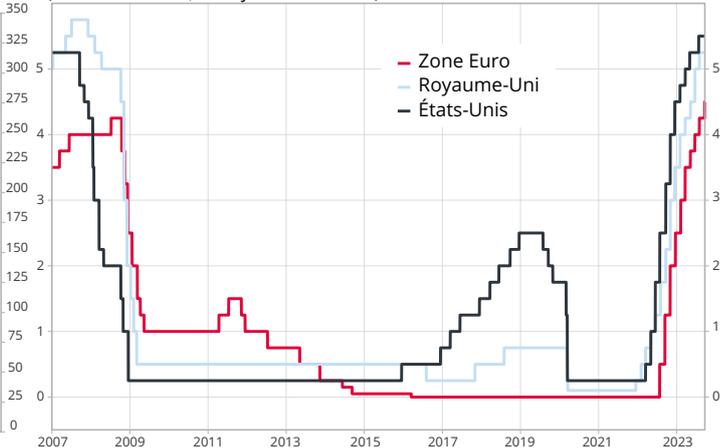
(pétrole en € par baril, gaz en € par MWh)



Dernier point : 9 octobre 2023.
Source : Insee.

► 2. Taux directeurs

(taux directeurs ; taux journalier en %)



Dernier point : 29 septembre 2023.
Source : Banque Centrale Européenne, Banque d'Angleterre, Réserve Fédérale.

Dans la zone euro, l'accélération des hausses de taux relativement aux États-Unis, depuis fin 2022, s'est accompagnée d'un renchérissement de l'euro par rapport au dollar jusque mi-juillet. Il s'est déprécié depuis lors, en raison, entre autres, de perspectives de croissance aux États-Unis supérieures à celle de la zone euro. À l'horizon de prévision (fin 2023), les hypothèses techniques retenues pour le taux de change €/€ mais aussi pour le cours du Brent sont proches des valeurs observées fin septembre, à savoir 1,06 \$/€ et un cours du Brent à 93 \$ le baril (soit 88 €).

La demande mondiale demeurerait peu dynamique, malgré l'atténuation des contraintes d'offre

Dans ce contexte, l'activité a évolué en ordre dispersé dans les grandes économies mondiales. Au-delà de facteurs nationaux spécifiques, les économies occidentales ont notamment été prises entre, d'un côté, les gains résultant de la normalisation partielle des conditions de production et, de l'autre, les pertes dues aux effets du resserrement monétaire et à des niveaux d'inflation encore élevés.

En Chine, l'activité a nettement freiné au deuxième trimestre 2023 (+0,8 % après +2,2 %). Ce ralentissement vient mécaniquement après un début d'année très dynamique, porté par la levée des restrictions sanitaires fin 2022, mais il traduit aussi des inquiétudes quant à la situation de l'économie chinoise : faiblesse de la consommation des ménages, difficultés financières rencontrées par certains acteurs majeurs du marché de l'immobilier et risque de contagion aux collectivités locales. L'activité ne serait pas plus dynamique au second semestre et la croissance chinoise annuelle atteindrait +5,0 % en 2023 (après +3,2 % en 2022).

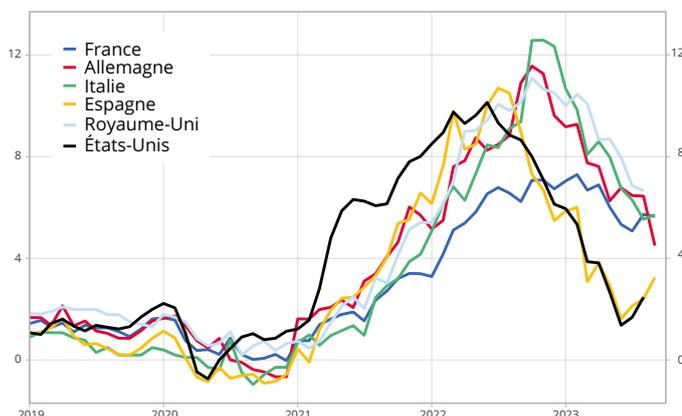
Aux États-Unis, la croissance reste depuis le début de l'année relativement allante, portée par la demande intérieure. Face au renchérissement du capital, l'investissement privé a été plutôt résilient, notamment celui des entreprises du fait des aides prévues par l'*Inflation Reduction Act*, tandis que le dynamisme de l'emploi et des salaires a préservé le pouvoir d'achat des ménages. Au second semestre cependant, l'investissement des entreprises finirait par pâtir de taux d'intérêt plus élevés et la consommation ralentirait. Au total, la croissance américaine faiblirait (+0,3 % prévu au troisième trimestre et +0,2 % au quatrième), conduisant à une évolution annuelle de +1,9 % en 2023 (après +1,9 % en 2022).

En Europe, l'activité a été plus modeste au deuxième trimestre dans les principaux pays, voire parfois en repli. Dans la zone euro dans son ensemble, la croissance a été légèrement positive (+0,1 %, comme au premier trimestre) avec des évolutions contrastées entre les pays : l'activité a accéléré en France (+0,5 % après 0,0 % au premier trimestre) et elle a résisté en Espagne (+0,5 % après +0,6 %), où l'investissement a pu bénéficier du soutien du plan de relance européen et la consommation du net ralentissement des prix. En Allemagne, après deux trimestres de baisse, l'activité est restée atone, à l'instar de la demande intérieure, tandis qu'en Italie, elle s'est repliée (-0,4 %), l'investissement ayant été pénalisé par la réduction du « superbonus » (aides aux travaux de rénovation) et par des retards dans la mise en œuvre du plan de relance. Au Royaume-Uni enfin, la croissance est restée positive (+0,2 % après +0,3 %, compte tenu des révisions importantes opérées par les comptes nationaux britanniques) du fait d'une forte résistance de la demande intérieure.

Au second semestre, l'activité économique des principaux pays de la zone euro augmenterait modestement. Les enquêtes de conjoncture auprès

► 3. Comparaison des niveaux d'inflation (au sens de l'indice des prix à la consommation harmonisé, IPCH)

(glissement annuel en %)

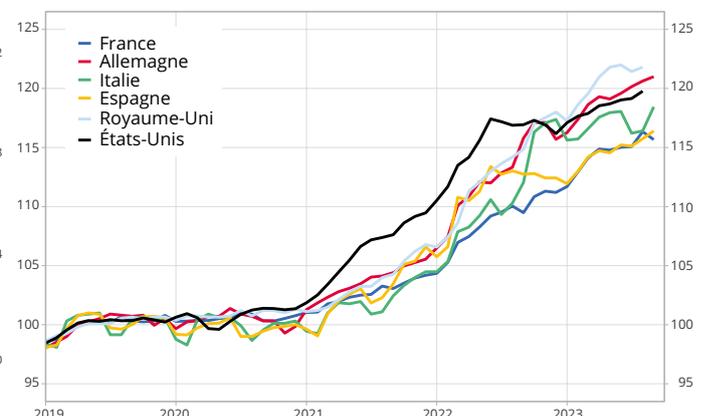


Dernier point : septembre 2023 (pour la France, l'Allemagne, l'Italie, et l'Espagne) et août 2023 (pour les États-Unis et le Royaume-Uni).

Note : indices des prix à la consommation harmonisé (IPCH).

Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BLS, calculs Insee.

(base 100 en 2019)



Dernier point : septembre 2023 (pour la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne) et août 2023 (pour les États-Unis et le Royaume-Uni).

Note : indices des prix à la consommation harmonisé (IPCH).

Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BLS, calculs Insee.

Note de conjoncture

des entreprises suggèrent en effet un ralentissement de l'activité dans les mois à venir, notamment dans l'industrie s'agissant par exemple du niveau des carnets de commandes (► **figure 4**), mais aussi dans les services s'agissant de l'évolution prévue de la demande (► **figure 5**). La consommation pourrait certes bénéficier du reflux de l'inflation et du rattrapage progressif des salaires mais l'investissement serait dans l'ensemble pénalisé par la hausse des taux d'intérêt. Ainsi, l'Allemagne conserverait une croissance atone (entre +0,0 % et +0,1 % par trimestre) : les difficultés d'approvisionnement dans l'industrie se sont atténuées depuis le printemps mais les enquêtes de conjoncture témoignent de carnets de commandes qui se désemplissent ; la consommation repartirait légèrement à la hausse, soutenue par le dynamisme des salaires après les revalorisations effectives depuis l'été. En Italie, l'activité augmenterait légèrement (+0,2 % prévu par trimestre), et davantage en Espagne (+0,4 % par trimestre). Dans ces deux pays, de récents gains de pouvoir d'achat maintiendraient la consommation, tandis que l'investissement pourrait bénéficier de fonds du plan de relance européen, compensant les effets de la hausse des taux d'intérêt.

Au Royaume-Uni, la croissance resterait contenue (+0,1 % prévu au troisième trimestre puis +0,2 % au quatrième trimestre). Le marché de l'emploi serait plus porteur, avec la poursuite de la baisse du nombre d'emplois vacants, mais l'investissement resterait pénalisé par les taux d'intérêt élevés.

Finalement, principalement du fait du ralentissement de l'activité en Chine, mais également de son faible dynamisme dans les pays avancés, le commerce mondial ralentirait au troisième trimestre (+0,1 %) après son rebond au printemps.

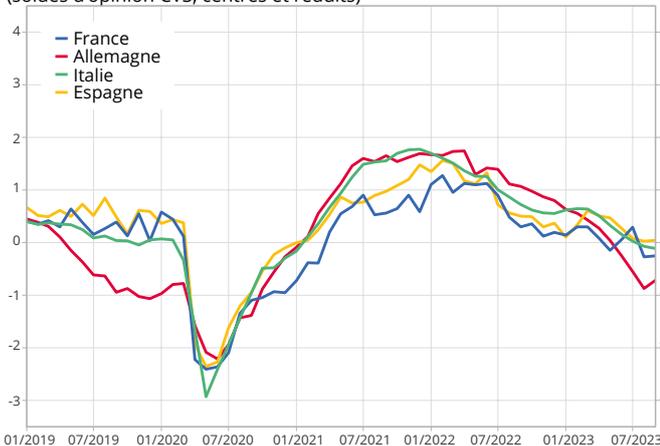
En France, l'activité progresserait modérément au second semestre 2023, bénéficiant encore cet été d'effets de rattrapage dans l'industrie

Depuis le mois de mai, le climat des affaires en France est revenu peu ou prou à son niveau moyen de longue période (100), après s'être maintenu au-dessus tout au long de l'année 2022 et plus encore en 2021 au sortir de la crise sanitaire. Dans l'industrie notamment, le climat est passé en août sous son niveau moyen, tandis que dans les services, il se situe depuis mai tout juste au-dessus du sien (► **figure 6**).

Depuis le début de l'année 2023, les contraintes d'offre se sont sensiblement relâchées, même si elles restent plus nombreuses qu'en moyenne sur longue période (► **figure 7**) : les difficultés d'approvisionnement sont nettement moins fréquentes qu'en 2022 dans l'industrie et les pressions exercées sur le coût des intrants se sont aussi sensiblement détendues. *A contrario*, des difficultés de demande apparaissent, notamment dans l'industrie, tout en restant moindres que celles au niveau de l'offre. L'opinion des chefs d'entreprise sur le niveau de leurs carnets de commandes se détériore dans plusieurs branches manufacturières, et de plus en plus d'entreprises industrielles signalent être limitées dans leur production par une demande insuffisante. Dans le même temps, les soldes d'opinion relatifs à l'évolution à trois mois des prix de vente montrent un net reflux dans l'industrie et les services au cours des deux derniers trimestres, qui peut traduire le relâchement des contraintes d'offre tout comme la montée d'inquiétudes concernant la demande. En particulier, les entreprises industrielles n'indiquent plus recourir en premier lieu à l'augmentation de leurs prix de vente pour faire face au contexte énergétique actuel (► **éclairage**).

► 4. Soldes d'opinion relatifs au niveau des carnets de commandes dans l'industrie

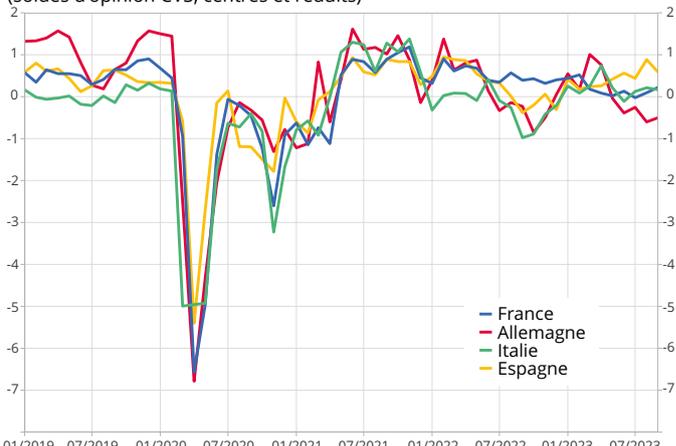
(soldes d'opinion CVS, centrés et réduits)



Dernier point : septembre 2023.
Source : DG ECFIN, calculs Insee.

► 5. Soldes d'opinion relatifs à l'évolution à trois mois de la demande dans les services

(soldes d'opinion CVS, centrés et réduits)



Dernier point : septembre 2023.
Source : DG ECFIN, calculs Insee.

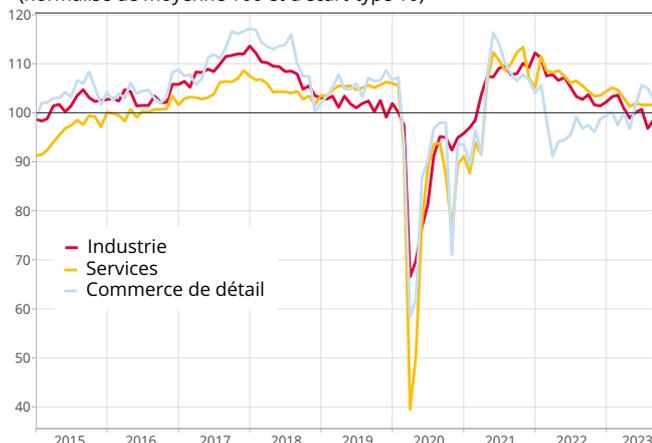
Dans ce contexte, l'activité progresserait à un rythme modéré au second semestre 2023 (+0,1 % au troisième trimestre puis +0,2 % au quatrième, après +0,5 % au deuxième trimestre). Cette prévision est inchangée par rapport à celle du *Point de conjoncture* du 7 septembre.

Au niveau sectoriel, l'activité ralentirait dans l'industrie au second semestre (+0,3 % pour la valeur ajoutée prévue au troisième trimestre, puis +0,4 % au quatrième, après +1,6 % au deuxième trimestre). L'accélération marquée enregistrée au deuxième trimestre résultait en partie d'effets de rattrapage dans les branches d'activité affectées auparavant par des difficultés de production (industrie automobile, production d'électricité ou encore branches énérgo-intensives affectées par le renchérissement de l'énergie). Ces effets de rattrapage demeureraient en partie mais ils s'amenuiseraient au second semestre, entraînant le ralentissement de l'industrie dans son ensemble. Dans les autres branches de l'industrie, l'activité progresserait à peine, traduisant un contexte de demande peu dynamique, notamment en provenance de l'étranger.

Dans la construction, l'activité est en baisse depuis le début de l'année, à l'instar de la production de logements neufs et de bâtiments non résidentiels, pénalisée par la hausse des taux d'intérêt, et ce malgré un certain dynamisme des travaux de génie civil dans les transports urbains (► [figure 8](#)). Les soldes d'opinion relatifs aux perspectives d'activité pour les trois prochains mois ne montrent pas d'amélioration particulière dans la construction de logements ou de bâtiments, tandis qu'ils restent relativement stables dans l'entretien-amélioration. Dans un contexte de poursuite du renchérissement du crédit, l'activité dans la construction reculerait à nouveau au second semestre (-1,0 % au troisième trimestre puis -0,6 % au quatrième).

► 6. Climat des affaires dans l'industrie manufacturière, dans les services et dans le commerce de détail

(normalisé de moyenne 100 et d'écart-type 10)



Dernier point : septembre 2023.
Source : Insee.

12 octobre 2023

Dans les services, l'activité ralentirait au second semestre (+0,2 % prévu au troisième trimestre puis +0,3 % en fin d'année, après +0,6 % au deuxième trimestre).

Dans l'information-communication par exemple, où le climat est orienté à la baisse depuis l'été, le dynamisme observé depuis la sortie de la crise sanitaire s'atténue, traduisant les inquiétudes des entreprises quant à leurs perspectives d'activité. Dans l'hébergement-restauration, après un fléchissement en début d'année dans le contexte des mouvements sociaux de mars puis un rebond au deuxième trimestre, l'indicateur mensuel d'activité indique un repli au mois de juillet (► [figure 9](#)). L'activité ralentirait globalement au second semestre dans ce secteur, malgré un possible soutien ponctuel en fin d'été du fait de la Coupe du monde de rugby.

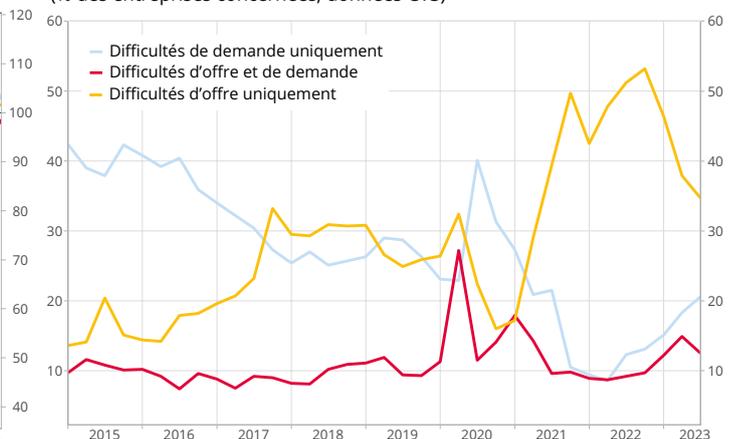
Après avoir ralenti au deuxième trimestre, l'emploi serait globalement stable entre fin juin et fin décembre

Compte tenu d'une croissance modérée de l'activité attendue au second semestre, les créations d'emploi marqueraient le pas, après déjà un net ralentissement au deuxième trimestre. L'emploi salarié a en effet progressé de 0,1 % entre fin mars et fin juin 2023, soit 21 000 emplois nets créés, après +102 000 au premier trimestre et plusieurs trimestres successifs de hausses soutenues. Au total, entre fin 2019 et mi-2023, environ 1,3 million d'emplois salariés ont été créés, dont un tiers en contrats d'alternance. La faible progression de l'emploi salarié au deuxième trimestre coïncide avec un léger regain de la productivité par tête bien qu'elle reste très nettement en deçà de son niveau d'avant la crise sanitaire.

Au second semestre, la productivité se redresserait de nouveau légèrement, et le nombre de personnes en contrats d'alternance se stabiliserait, après trois ans de

► 7. Proportions d'entreprises de l'industrie manufacturière rencontrant des difficultés de demande et/ou d'offre

(% des entreprises concernées, données CVS)



Dernier point : juillet 2023.
Source : Insee.

Note de conjoncture

forte progression : en conséquence, l'emploi resterait globalement stable entre fin juin et fin décembre.

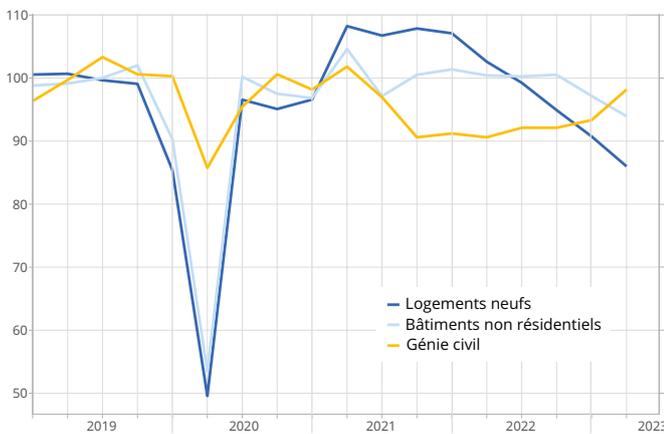
La population active, de son côté, continuerait de progresser, bien que modérément, soutenue en fin d'année par les premiers effets de la réforme des retraites. Au second semestre 2023, le taux de chômage se relèverait donc légèrement, à 7,3 % de la population active, après s'être situé depuis près d'un an autour de 7,1-7,2 %, soit son niveau le plus bas depuis 1982 (en exceptant sa baisse en trompe-l'œil pendant le premier confinement de 2020) (► **figure 10**).

L'inflation refluerait légèrement d'ici la fin de l'année mais l'inflation énergétique demeurerait élevée

En septembre, le glissement annuel des prix à la consommation s'est situé à +4,9 %, d'après son estimation provisoire, soit le même niveau qu'en août (► **figure 11**). Les disparités d'inflation entre catégories de ménages se sont par ailleurs atténuées en moyenne, depuis ce printemps et plus encore depuis le début de l'année (► **éclairage**). L'inflation énergétique, forte en 2022 et qui s'était fortement atténuée au printemps dernier,

► 8. Production de logements neufs, de bâtiments non résidentiels et d'ouvrages de génie civil

(base 100 en 2019)



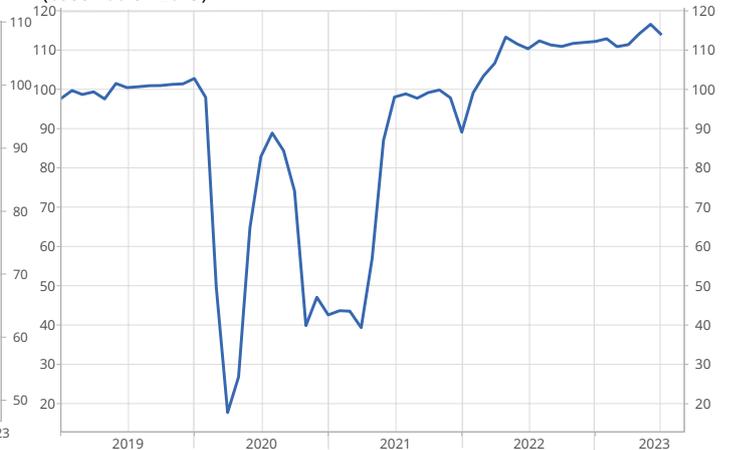
Dernier point : deuxième trimestre 2023.

Note : la production de logements neufs et de bâtiments non résidentiels est construite à partir des surfaces mises en chantier auxquelles sont appliquées des grilles-délais pour tenir compte du temps de réalisation des travaux. La production de génie civil est construite à partir de l'indice des chiffres d'affaires de ce secteur (NAF 42) déflaté par l'indice de coût de production dans le génie civil.

Source : SDES, Insee, calculs Insee.

► 9. Indice mensuel de production dans les services d'hébergement-restauration

(base 100 en 2019)

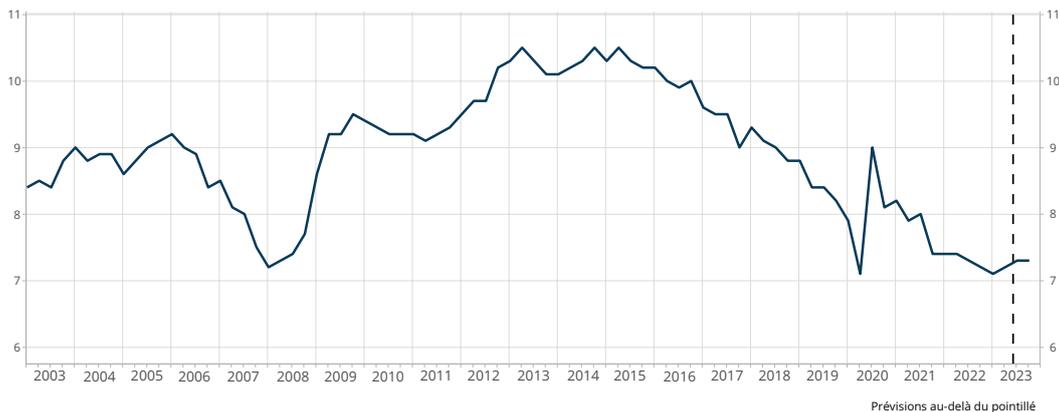


Dernier point : juillet 2023.

Source : Insee.

► 10. Taux de chômage au sens du BIT

(moyenne trimestrielle en % de la population active, données CVS)



Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire.

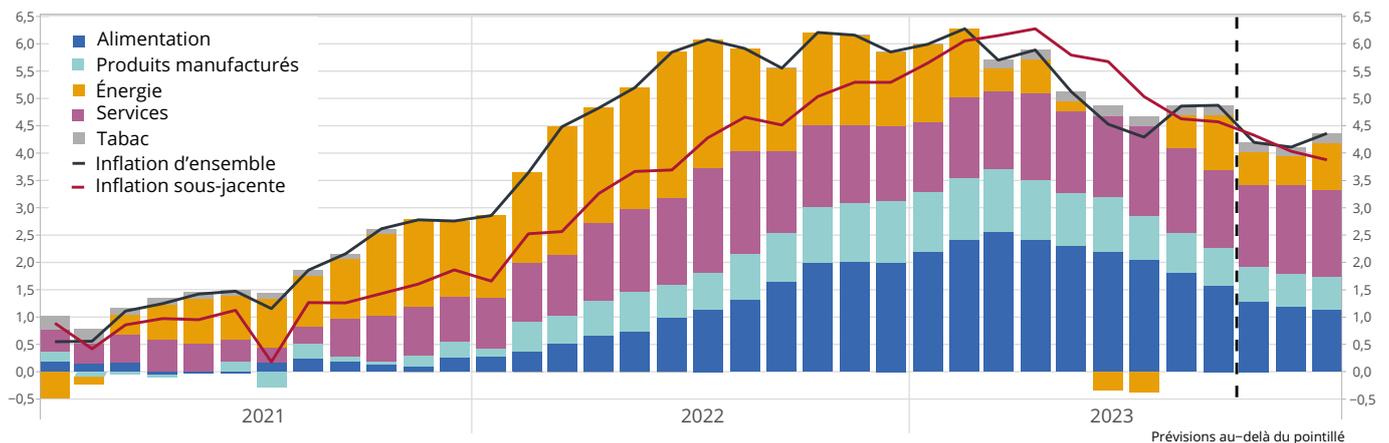
Source : Insee.

est toutefois réapparue du fait de l'accélération des prix des carburants, dans le contexte de renchérissement du pétrole, mais également d'un effet de base (il y a un an, en septembre 2022, la « remise à la pompe » avait été renforcée). D'ici la fin de l'année, et sous l'hypothèse technique d'un cours du pétrole (Brent) figé à son niveau de fin septembre (88 € le baril, soit 93 \$ pour un taux de change de 1,06 \$/€), les prix des carburants se maintiendraient au-dessus de leurs niveaux d'il y a un an, alors contenus par la remise à la pompe puis par la nette baisse des cours du pétrole fin 2022. Les prix de l'électricité, de leur côté, resteraient aussi en hausse sur un an, du fait des revalorisations successives des tarifs réglementés de vente (en février et août 2023). Au total, l'inflation énergétique demeurerait nettement positive, à près de 10 % sur un an en décembre, dépassant de nouveau celle des produits alimentaires.

De fait, les prix alimentaires ont ralenti fortement depuis le printemps et ont même en moyenne baissé sur un mois en septembre, notamment ceux des produits hors frais, en lien avec le retournement récent des prix à la production des industries agro-alimentaires et plus encore des prix agricoles à la production (► **figure 12 gauche**). Du côté des prix des produits manufacturés, les prix à la production ont amorcé un repli pendant l'été, après s'être situés pendant un an sur un plateau nettement au-dessus du niveau de début 2022 (► **figure 12 droite**). Les prix des produits industriels importés, de leur côté, sont globalement stables depuis fin 2022. En conséquence, tant pour l'alimentation que pour les produits manufacturés, les prix à la consommation continueraient de ralentir sur un an, atteignant en fin d'année +6,9 % pour les produits alimentaires et +2,6 % pour les produits manufacturés.

► 11. Inflation d'ensemble et contributions par poste

(glissement annuel en % et contributions en points)



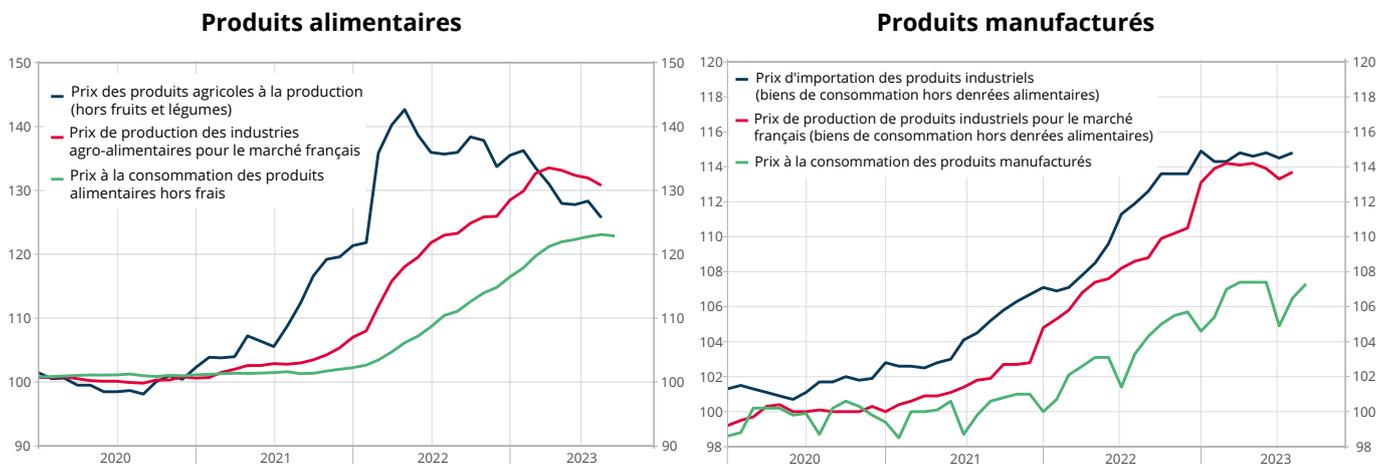
Note : pour septembre 2023, l'inflation d'ensemble constitue une estimation provisoire, l'inflation sous-jacente une prévision.

Lecture : en septembre 2023, l'inflation d'ensemble s'élevait à 4,9 %, selon l'estimation provisoire. L'alimentaire y contribuait à hauteur de 1,6 point tandis que les produits manufacturés y contribuaient pour 0,7 point.

Source : Insee.

► 12. Évolution des prix le long des chaînes de production des produits alimentaires et des produits manufacturés

(niveau, base 100 en 2019)



Dernier point : août 2023 pour les prix à la production des produits agricoles et agro-alimentaires, septembre 2023 pour les prix à la consommation (estimation provisoire).

Source : Insee.

Dernier point : août 2023 pour les prix des produits importés et les prix de production, septembre 2023 pour les prix à la consommation (estimation provisoire).

Source : Insee.

Note de conjoncture

Dans les services, hormis ceux de communication, les prix à la consommation ont globalement accéléré sur un an en septembre, et ce mouvement se poursuivrait dans les prochains mois, soutenu par le dynamisme des salaires et par un effet de base lié à la suppression de la contribution à l'audiovisuel public fin 2022. Cette accélération resterait toutefois d'ampleur limitée : dans les enquêtes de conjoncture dans les services, le solde d'opinion quant à l'évolution prévue des prix de vente est certes en léger rebond depuis août mais reste en net repli par rapport au point haut de début 2023. Le glissement annuel des prix à la consommation des services atteindrait ainsi +3,2 % sur un an en décembre. Les services constitueraient alors la première contribution à l'inflation d'ensemble, en lien avec leur poids dans la consommation des ménages.

Au total, l'inflation d'ensemble se situerait à +4,4 % sur un an en décembre, une prévision revue à la hausse par rapport à celle du *Point de conjoncture* du 7 septembre, du fait du renchérissement du pétrole depuis lors. L'inflation sous-jacente, c'est-à-dire privée de ses composantes les plus volatiles, se situerait en deçà de l'inflation d'ensemble en fin d'année (+3,9 % sur un an), après l'avoir dépassée au premier semestre. En moyenne annuelle, l'inflation d'ensemble atteindrait +5,0 % sur un an en 2023 et l'inflation sous-jacente +5,2 %. Cette prévision d'inflation n'impliquerait pas *a priori* de nouvelle revalorisation du Smic au second semestre, avant celle du 1^{er} janvier prochain.

Après avoir baissé au premier semestre 2023, les salaires réels rebondiraient au second

Malgré le ralentissement récent des prix à la consommation, le salaire moyen par tête (SMPT) continuerait d'évoluer à un rythme soutenu, compte tenu de la prise en compte de l'inflation passée dans les négociations salariales et du versement, surtout en

fin d'année, de la prime de partage de la valeur. Ainsi, tandis que la hausse sur un an du SMPT marchand non agricole restait moins forte que l'inflation au premier semestre 2023, elle la dépasserait sur le reste de l'année. Au total sur l'ensemble de 2023, l'évolution du SMPT marchand non agricole serait ainsi similaire à celle des prix à la consommation.

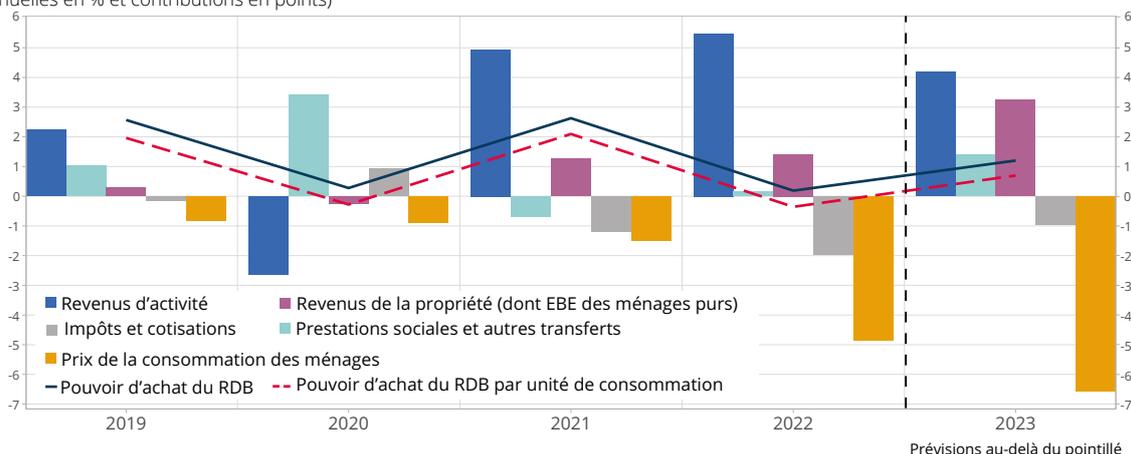
Les revenus d'activité seraient donc dynamiques en 2023, soutenus par la progression des salaires et dans une moindre mesure par celle de l'emploi salarié (► **figure 13**). Les revenus de la propriété seraient également en forte augmentation, portés par le dynamisme des dividendes et la hausse des intérêts reçus (dépôts bancaires, assurance-vie) dans le contexte de relèvement des taux interbancaires. Une partie de la hausse des revenus de la propriété reste toutefois d'origine comptable et trouve sa contrepartie dans le déflateur de la consommation des ménages – *via* la hausse du prix des services financiers qui leurs sont rendus – avec *in fine* un effet limité sur le pouvoir d'achat.

Par ailleurs, les prestations sociales seraient en hausse en 2023 : la plupart (pensions de retraites, minima sociaux, ...) progressent en 2023 en lien avec l'inflation, compte tenu des mécanismes d'indexation. Elles seraient également soutenues par des mesures d'aides spécifiques, comme le versement de l'indemnité carburant en début d'année.

Au total, le revenu des ménages progresserait plus vite que le déflateur de la consommation en 2023 (+7,8 % contre +6,6 %). Le pouvoir d'achat serait ainsi en hausse (+1,2 %), y compris par unité de consommation (+0,7 %, après un léger recul de 0,4 % en 2022). Au trimestre le trimestre, il serait tiré par la dynamique des salaires et des prestations sociales, notamment en fin d'année.

► 13. Pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages

(variations annuelles en % et contributions en points)



Source : Insee.

La consommation des ménages rebondirait au second semestre, dans un contexte de ralentissement des prix et de pouvoir d'achat plus dynamique

Après son léger rebond en début d'année, la consommation des ménages a reculé au deuxième trimestre (-0,5 %). Dans un contexte de forte inflation alimentaire, les ménages ont continué de réduire leurs achats, de changer de gamme de produits ou de diversifier leurs courses alimentaires : la consommation de produits alimentaires au sens de la comptabilité nationale a ainsi reculé en volume pour le sixième trimestre consécutif, pesant fortement sur la consommation totale (► **figure 14**). Les dépenses des touristes français à l'étranger ont également diminué au printemps tandis que dans les services, la consommation des ménages a été plus dynamique qu'en début d'année. Elle est notamment répartie nettement à la hausse dans l'hébergement-restauration, après un premier trimestre affecté par les mouvements sociaux.

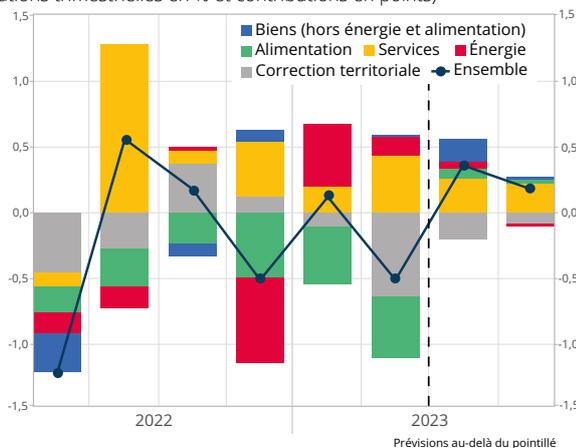
Au troisième trimestre, la consommation aurait rebondi (+0,4 %) et elle continuerait de progresser en fin d'année, quoique modérément (+0,2 %). Le rebond de la consommation au troisième trimestre aurait surtout résulté de celui de la consommation de biens. En lien avec le ralentissement des prix à la consommation dans

l'alimentaire, les achats de produits alimentaires se sont en effet nettement redressés en juin, conduisant à un fort effet d'acquis pour le troisième trimestre. La part de ménages déclarant avoir changé leurs habitudes alimentaires du fait de l'inflation a d'ailleurs cessé de progresser en septembre (► **éclairage**). Les achats de biens durables ont également été dynamiques, aussi bien pour les véhicules (en juillet et en août) que pour l'équipement du logement (en juillet, peut-être à la faveur des soldes). Du côté des services, la consommation des ménages aurait ralenti au troisième trimestre, notamment dans l'hébergement-restauration après un mois de juillet en retrait et malgré un possible soutien en septembre du fait de la Coupe du monde de rugby. Les dépenses des touristes français à l'étranger seraient par ailleurs réparties à la hausse cet été, bénéficiant encore d'effets de rattrapage au regard de leur niveau d'avant la crise sanitaire.

En fin d'année, la consommation poursuivrait sa reprise, dans un contexte de prix à la consommation moins dynamiques et de gains de pouvoir d'achat. En particulier, les achats de biens, et notamment de produits alimentaires, progresseraient à nouveau. La hausse modérée de la consommation conduirait cependant le taux d'épargne des ménages à rester globalement stable au cours du second semestre (► **figure 15**), à un niveau cependant très au-dessus du niveau d'avant la crise sanitaire (18,9 % prévu en fin d'année).

► 14. Consommation des ménages

(variations trimestrielles en % et contributions en points)

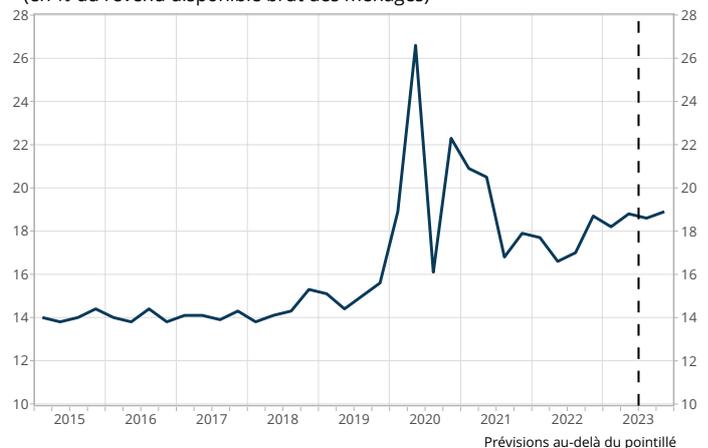


Note : la correction territoriale désigne les achats faits par les résidents français à l'étranger (comptabilisés également en importations) nets des achats des non-résidents réalisés en France (comptabilisés en exportations). Les autres contributions de la consommation des ménages (alimentation, énergie...) portent exclusivement sur la consommation effectuée sur le territoire.

Source : Insee.

► 15. Taux d'épargne des ménages

(en % du revenu disponible brut des ménages)



Source : Insee.

Note de conjoncture

Le taux de marge des entreprises resterait en moyenne à un niveau un peu supérieur à son niveau d'avant-crise mais le renchérissement du capital pèserait sur leurs décisions d'investissement

Au deuxième trimestre 2023, le taux de marge des sociétés non financières (SNF) a rebondi, atteignant 33,2 % de leur valeur ajoutée après 31,7 % en début d'année (► **figure 16**). Cette hausse résulte principalement d'une moindre inflation importée entraînant une amélioration des termes de l'échange « intérieur » (ratio du déflateur de la valeur ajoutée et de celui de la consommation des ménages). Elle résulte également, quoique dans une moindre mesure, des gains de productivité réalisés au deuxième trimestre et d'un coût du travail un peu moins dynamique que les prix de consommation. Au niveau sectoriel, même si les premières estimations sont forcément plus fragiles, les évolutions apparaissent plus contrastées : le taux de marge est resté stable dans l'industrie manufacturière, où il avait déjà fortement progressé au cours de l'année 2022, et a davantage augmenté dans les services marchands, où il reste néanmoins encore dégradé par rapport à son niveau d'avant la crise sanitaire. Au second semestre, le taux de marge des SNF augmenterait légèrement au troisième trimestre puis fléchirait en fin d'année, du fait du dynamisme des coûts salariaux. Il atteindrait ainsi 33,1 % au quatrième trimestre et se situerait à près de 33 % en moyenne sur l'année 2023, au-dessus de celui de 2018 (31,6 %), avant la crise sanitaire.

Malgré le niveau relativement élevé de leur taux de marge, les entreprises sont confrontées à un contexte de renchérissement du capital, du fait de la hausse des taux d'intérêt, qui pèse en soi sur les décisions d'investissement. L'investissement en construction est ainsi en recul depuis la fin 2022 et ce repli se poursuivrait

au cours du second semestre. Les entreprises atténueraient également le rythme de leurs achats de services, particulièrement soutenu en 2021 et 2022 et même encore au premier semestre 2023. Toutefois, du fait d'un renouvellement important des flottes de véhicules pendant l'été, l'investissement des entreprises aurait progressé sensiblement au troisième trimestre. En l'absence de ce soutien en fin d'année, il reculerait au quatrième trimestre. L'investissement des ménages poursuivrait quant à lui son recul entamé à l'été 2022, du fait de la baisse de la construction de logements neufs et du recul des transactions immobilières dans le neuf et l'ancien, et ce malgré une progression modérée des travaux de gros entretien.

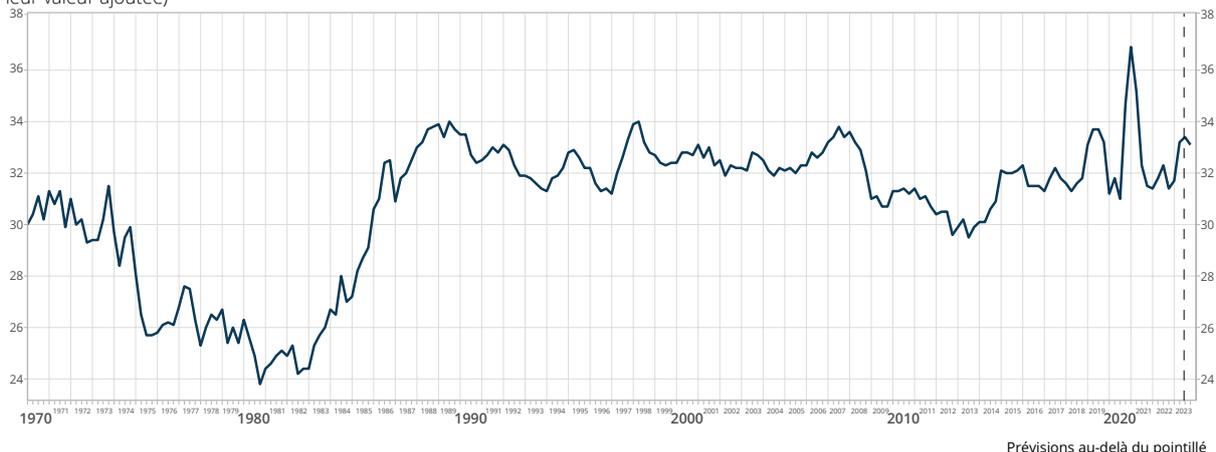
Les mouvements des exportations seraient de nouveau marqués par le calendrier des livraisons aéronautiques et navales, tandis que les importations progresseraient modérément

Au deuxième trimestre 2023, les exportations ont été particulièrement dynamiques, soutenues par d'importantes livraisons aéronautiques et navales, mais également automobiles, et par une forte progression des dépenses des touristes étrangers en France. Ces mouvements étant en grande partie ponctuels, ils auraient conduit par contrecoup à un repli des exportations au troisième trimestre, dans un contexte de commerce mondial peu dynamique par ailleurs. En revanche, de nouvelles livraisons aéronautiques et navales sont prévues pour la fin d'année et feraient rebondir nettement les exportations au quatrième trimestre.

De leur côté, les importations progresseraient de façon modérée au second semestre, en lien avec la demande intérieure. Les dépenses des touristes français à l'étranger, encore très en deçà de leur niveau d'avant la crise sanitaire, repartiraient à la hausse.

► 16. Taux de marge des sociétés non financières (SNF)

(en % de leur valeur ajoutée)



Source : Insee.

Prévisions au-delà du pointillé

La demande intérieure se serait redressée au troisième trimestre mais ne progresserait que modestement en fin d'année

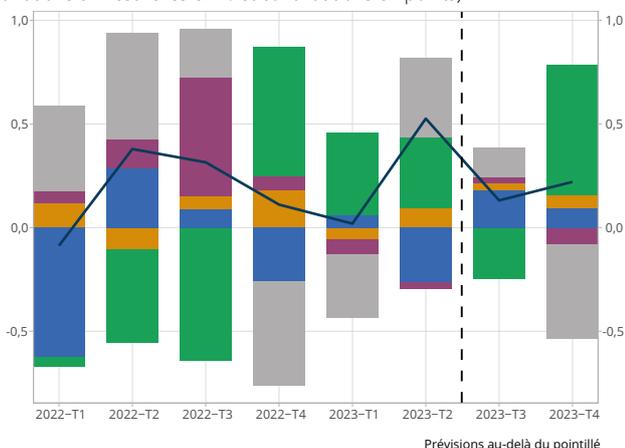
Au troisième trimestre, l'activité aurait été soutenue principalement par la consommation des ménages, en rebond, et par l'investissement des entreprises, en accélération (► **figure 17**). L'investissement des ménages, en revanche, aurait poursuivi son recul, dans un contexte de renchérissement du crédit pesant sur la demande de logements. Les échanges extérieurs auraient pesé eux aussi sur l'activité, par contrecoup des mouvements du trimestre précédent. En fin d'année, le soutien de la demande intérieure serait plus modeste, limité à celui de la consommation des ménages et, dans

une moindre mesure, de la consommation publique. L'investissement, en effet, pèserait sur l'activité, tant celui des entreprises que des ménages. La contribution des échanges extérieurs deviendrait en revanche fortement positive, du fait notamment des livraisons aéronautiques et navales attendues en fin d'année, même si celles-ci se traduiraient en partie par des mouvements de déstockage.

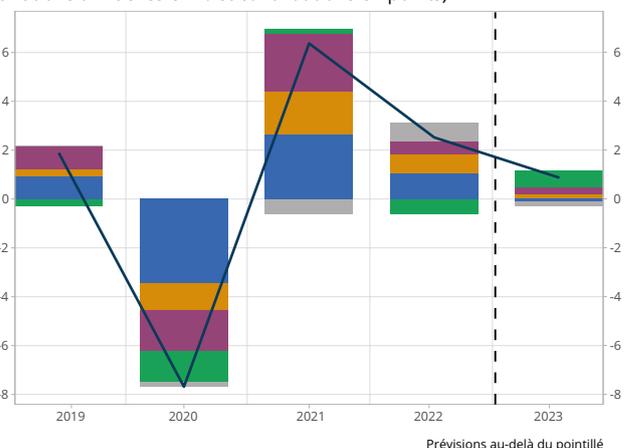
Sur l'ensemble de l'année 2023, la croissance du PIB serait ainsi de 0,9 % (après +2,5 % en 2022). « L'acquis de croissance » pour 2024 (c'est-à-dire la croissance annuelle cette année-là si le PIB trimestriel restait chaque trimestre au niveau atteint fin 2023) serait modeste, de l'ordre de +0,4 %.

► 17. PIB et ses contributions

(variations trimestrielles en % et contributions en points)



(variations annuelles en % et contributions en points)



■ Consommation des ménages ■ Consommation des administrations publiques ■ Investissement ■ Échanges extérieurs ■ Variations de stocks — PIB

Source : Insee.

L'inflation dans les principaux pays européens : quelques éléments de comparaison

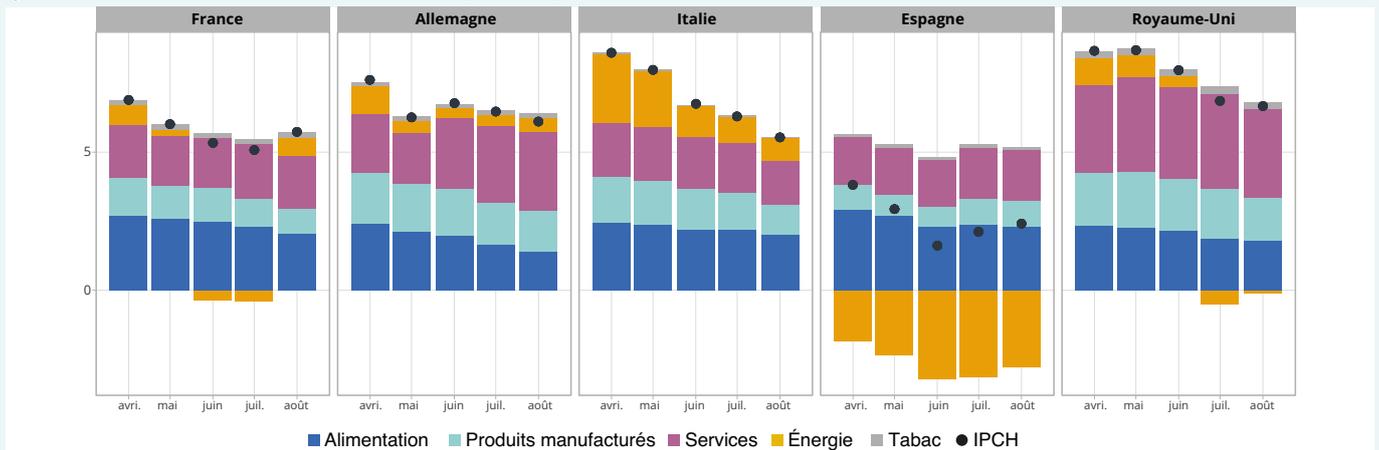
Gabriele Carboni, Mathilde Niay, Olivier Simon

Depuis le début du deuxième trimestre 2023, l'inflation (au sens de l'IPCH) a globalement poursuivi son mouvement à la baisse dans les principaux pays européens, même si elle est restée quasi stable en Allemagne entre juin et août et a légèrement rebondi en Espagne et en France pendant l'été (► **figure 1**). Ces évolutions récentes résultent avant tout de celles de l'inflation énergétique. Les prix des carburants, notamment, ont contribué à la baisse de l'inflation énergétique au cours du printemps, principalement par effet de base compte tenu de leurs évolutions très dynamiques un an plus tôt (► **figure 2**). Depuis juillet en revanche, ces prix sont repartis à la hausse, dans le sillage des cours du pétrole, conduisant l'inflation énergétique à augmenter de nouveau, d'autant qu'un an plus tôt le prix du pétrole amorçait son reflux.

Les prix de l'électricité et du gaz ont également pu contribuer, ces derniers mois, à la baisse de l'inflation énergétique dans la plupart des pays européens. En Italie, ils diminuent nettement depuis le début de l'année, en lien avec la baisse des prix de marché et l'ajustement rapide des contrats d'électricité des ménages italiens. En Allemagne, les prix à la consommation du gaz ralentissent continûment tandis que ceux de l'électricité sont orientés à la baisse. Au Royaume-Uni, les prix du gaz et de l'électricité ont fortement diminué en juillet (révision à la baisse, par le régulateur de l'énergie, du plafond correspondant au prix de l'énergie payé par les ménages, pour prendre en compte la baisse des prix de marché), conduisant à une réduction sensible de l'inflation énergétique. En France, les prix à la consommation du gaz et de l'électricité ont connu des évolutions

► 1. Inflation (au sens de l'IPCH) dans les pays européens et contributions par poste

(glissement annuel de l'IPCH en % et contributions des postes en points)



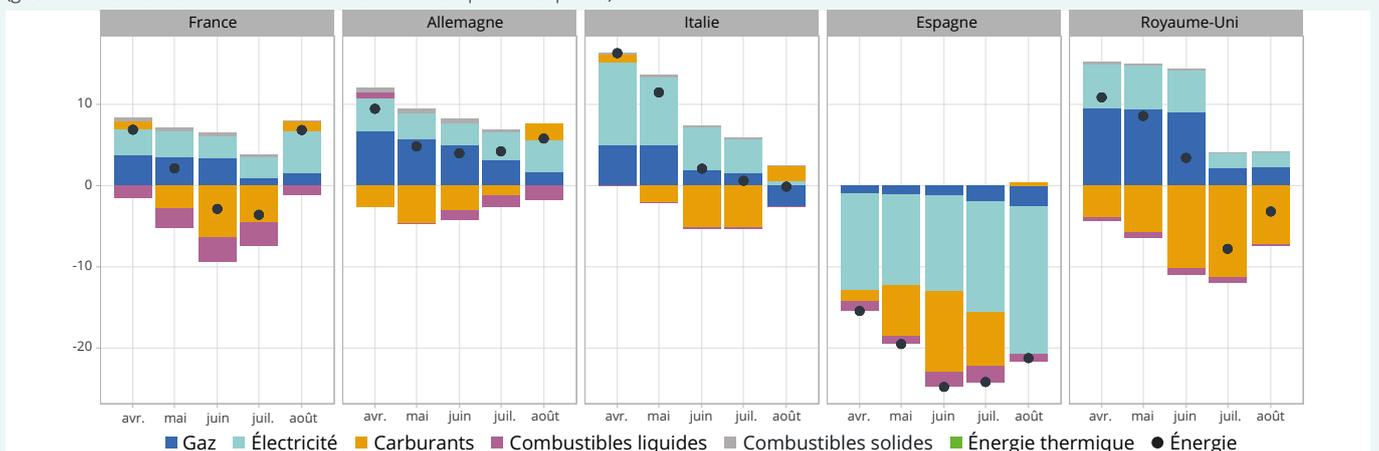
Dernier point : août 2023.

Lecture : en France, en août 2023, l'indice des prix à la consommation harmonisé a progressé de 5,7 % sur un an, avec une contribution de 2,0 points pour l'alimentation.

Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, calculs Insee.

► 2. Inflation énergétique (au sens de l'IPCH) dans les pays européens et contributions par poste

(glissement annuel de l'IPCH en % et contributions des postes en points)



Dernier point : août 2023.

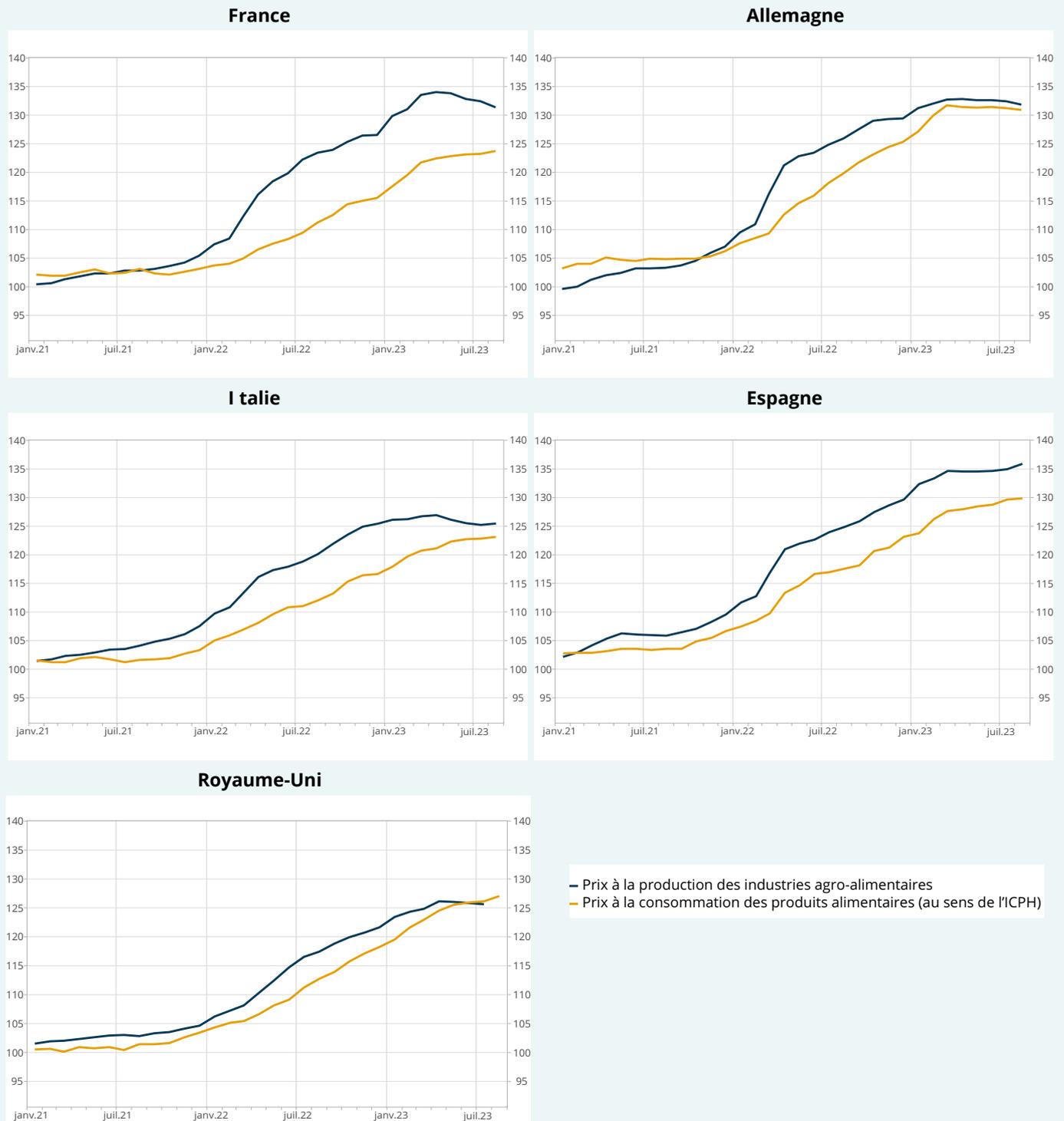
Lecture : en France, en août 2023, l'inflation énergétique au sens de l'IPCH s'est élevée à 6,8 % sur un an, avec une contribution de 5,2 points pour l'électricité.

Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, calculs Insee.

contraires cet été, sensiblement à la baisse en juillet pour le gaz (passage des tarifs réglementés de vente au prix repère) et nettement à la hausse en août pour l'électricité (revalorisation des tarifs réglementés de vente, avec la réduction du bouclier tarifaire) : ces évolutions se sont globalement compensées, conduisant l'inflation énergétique hors produits pétroliers à se situer en août à son niveau du printemps.

► 3. Prix de production des industries agro-alimentaires et prix à la consommation (au sens de l'IPCH) des produits alimentaires

(base 100 en 2019)



Dernier point : août 2023 (juillet 2023 pour les prix à la production du Royaume-Uni).

Note : pour les pays de la zone euro, le prix à la production concerne les industries de produits alimentaires et de boissons ; pour le Royaume-Uni, ce prix comprend aussi la production du tabac.

Lecture : en août 2023, en France, les prix de production des industries agro-alimentaires sont 31,4 % plus élevés que leur niveau de 2019 (+23,8 % pour les prix à la consommation des produits alimentaires au sens de l'IPCH).

Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, calculs Insee.

Note de conjoncture

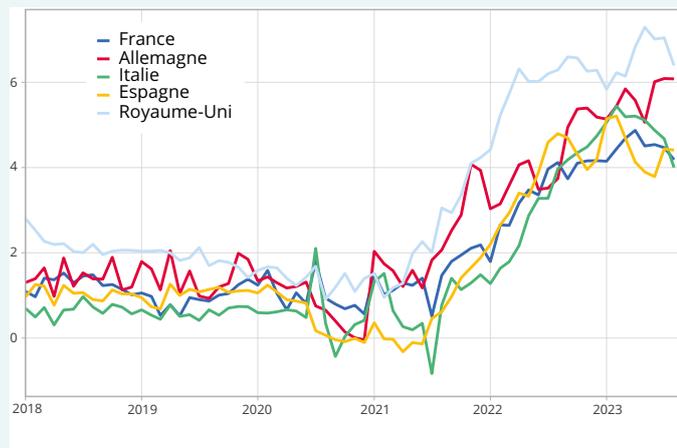
Par ailleurs, l'inflation alimentaire a également diminué dans les principaux pays européens, contribuant au mouvement baissier de l'inflation d'ensemble. Les prix à la consommation des produits alimentaires ont certes continué d'augmenter mais à un rythme moindre qu'un an plus tôt. Ce mouvement traduit le ralentissement récent, voire le retournement, des prix de production des industries agro-alimentaires, dans le contexte de détente des cours des matières agricoles et énergétiques depuis l'été 2022 (► [figure 3](#)).

Hors énergie et alimentation, l'inflation a évolué ces derniers mois de manière contrastée selon les pays (► [figure 4](#)) : à la hausse en Allemagne où elle a atteint en juillet le point haut de 6 % sur un an ; en hausse en Espagne depuis juillet après une décrue tout au long du printemps ; en léger repli au Royaume-Uni après le niveau très élevé de plus de 7 % sur un an en mai ; plutôt à la baisse en France et de façon plus nette en Italie. En Allemagne et en Espagne, la hausse récente de l'inflation hors énergie et hors alimentation est tirée par les services. Cela a aussi été le cas au Royaume-Uni au cours du printemps, en lien avec le dynamisme des salaires. En France, l'inflation dans les services reste relativement stable depuis quelques mois, aux alentours de 4 % par an au sens de l'IPCH, tandis qu'elle diminue en Italie après un point haut en avril.

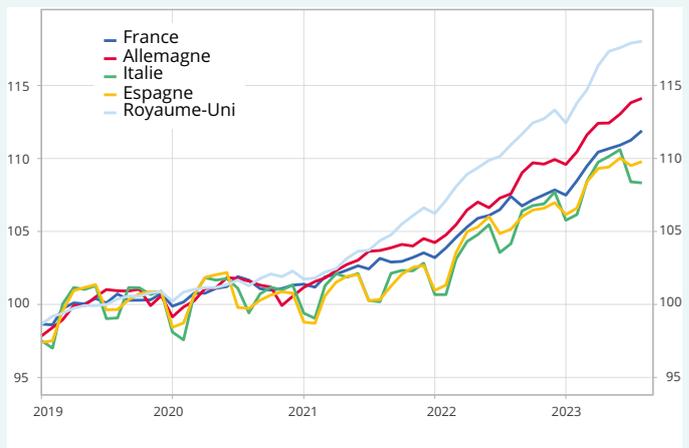
En septembre, et selon son estimation provisoire, l'inflation reste stable en France et en Italie, tandis qu'elle remonte nettement en Espagne (effet de base lié, il y a un an, à la baisse des prix de l'électricité). Elle diminue en revanche sensiblement en Allemagne, du fait de l'arrêt, en septembre 2022, de mesures de lutte contre la hausse des prix (moindres taxes sur les carburants et billets de transport local à tarif réduit temporaire) et qui par conséquent ne jouent plus sur le glissement annuel des prix à la consommation en septembre 2023. ●

► 4. Indices des prix à la consommation hors énergie et hors produits alimentaires (au sens de l'IPCH) dans les principales économies européennes

(glissement annuel en %)



(base 100 en 2019)



Dernier point : août 2023.

Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, calculs Insee.

Face au contexte énergétique du moment, les entreprises industrielles déclarent en septembre 2023 réagir davantage en comprimant leurs marges qu'en augmentant leurs prix de vente

Charles-Marie Chevalier

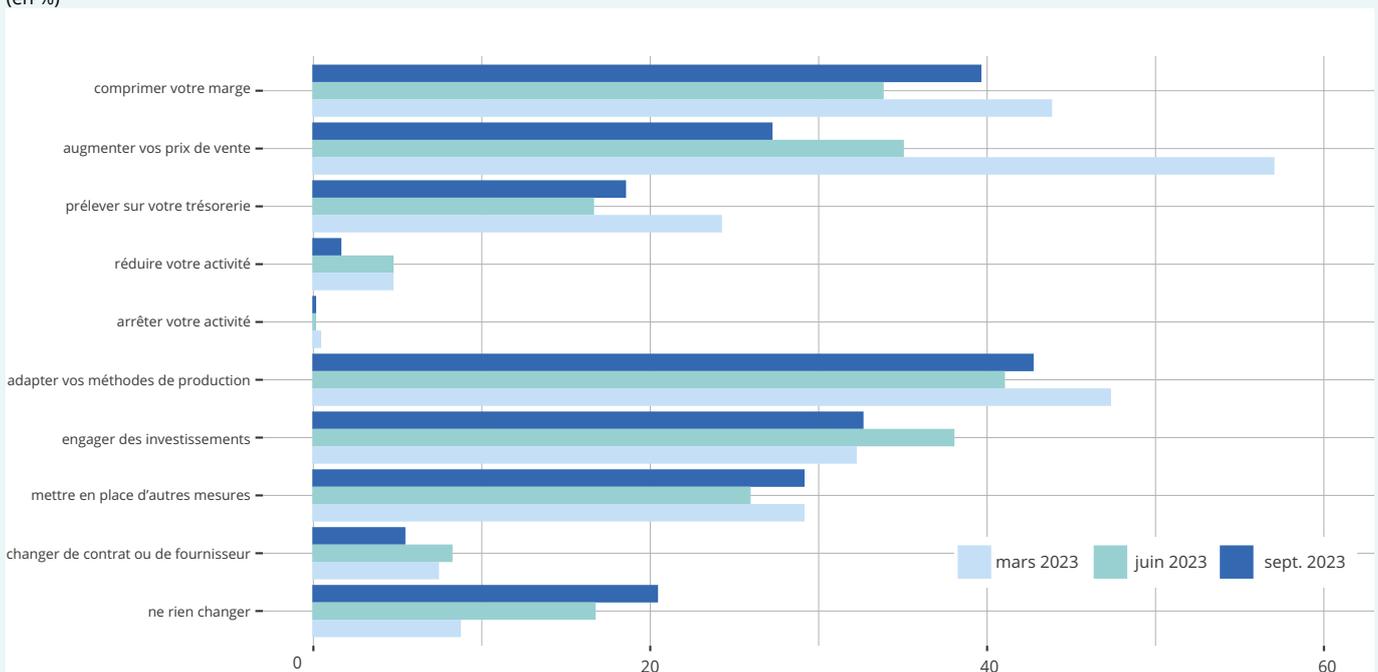
En septembre 2023, comme en mars et juin derniers notamment, l'Insee a interrogé dans son enquête de conjoncture les entreprises industrielles sur leurs réactions vis-à-vis du contexte énergétique du moment. Elles ont pu indiquer si, face aux surcoûts liés à leurs dépenses énergétiques, elles ont été plutôt enclines au cours des trois derniers mois à augmenter leurs prix de vente, à diminuer leurs marges, à prélever sur leur trésorerie et/ou à réduire voire arrêter leur activité. Les entreprises pouvaient également préciser si elles pensaient adapter leurs méthodes de production, engager des investissements spécifiques, mettre en place d'autres mesures, changer de contrat ou de fournisseur, ou bien encore ne rien changer.

Après une période de détente sur les marchés de l'énergie au printemps, mais dans un climat actuellement plus tendu s'agissant des cours du pétrole, plus d'un tiers (40 %) des entreprises industrielles interrogées dans l'enquête de conjoncture déclarent en septembre comprimer leurs marges face au contexte énergétique (► **figure 1**), soit un peu moins qu'en mars dernier (44 %), mais davantage qu'en juin (34 %). La compression des marges reste notamment, en septembre, fréquemment évoquée dans deux sous-secteurs industriels énergivores, en l'occurrence la métallurgie (50 %) et le bois, papier et imprimerie (47 %) (► **figure 2**). Par rapport au mois de juin, c'est dans le textile et l'industrie pharmaceutique que cette proportion a le plus augmenté.

Par ailleurs, dans les activités les plus énergivores, les entreprises sont nettement moins nombreuses en septembre qu'en mars à déclarer avoir dû réduire leur activité (3 % dans la métallurgie et 5 % dans la chimie par exemple, contre 16 % et 13 % en mars dernier).

Enfin, alors qu'en mars, elles étaient 57 % à indiquer avoir augmenté leurs prix de vente au cours des trois derniers mois compte tenu du contexte énergétique, les entreprises industrielles ne sont plus que 27 % à le déclarer en septembre. Cette baisse concerne tous les sous-secteurs industriels. Le comportement de hausse des prix de vente reste toutefois plus fréquent dans l'agro-alimentaire, le textile et la chimie (38 %, 33 % et 33 % respectivement). Ceci s'inscrit dans le prolongement du deuxième trimestre 2023 durant lequel les prix à la production ont effectivement reculé dans l'industrie manufacturière.

► 1. Réactions des entreprises industrielles dans le contexte énergétique actuel sur les trois derniers mois (en %)



Note : Données arrêtées au 27 septembre 2023. Les proportions sont calculées en pondérant les réponses des entreprises par leur chiffre d'affaires.
Source : enquête de conjoncture dans l'industrie, Insee.

Note de conjoncture

Les risques sur la demande ainsi que la relative détente sur les marchés des matières premières pourraient expliquer ces moindres intentions d'augmenter les prix de vente. En parallèle, les entreprises pourraient continuer d'indiquer vouloir comprimer leurs marges alors que celles-ci se situent à un niveau relativement élevé : le taux de marge dans l'industrie manufacturière reste par exemple, depuis le troisième trimestre 2022, au moins 2 points au-dessus de son niveau moyen de 2018. La présence de pressions haussières sur les salaires pourrait également conduire à une certaine modération des entreprises sur leurs marges. ●

► 2. Part d'entreprises déclarant, dans le contexte énergétique du moment, augmenter leurs prix ou comprimer leurs marges, selon le sous-secteur industriel

(en %)

Sous-secteur	Mars 2023	Juin 2023	Septembre 2023
Augmenter vos prix			
CA Denrées alimentaires, boissons	75	63	38
CB Textile, habillement, chaussure	61	41	33
CC Bois, papier, imprimerie	42	33	25
CE Industrie chimique	58	42	33
CF Industrie pharmaceutique	21	14	19
CG Produits en caoutchouc et en plastique	74	45	31
CH Métallurgie	56	36	29
CI Informatique, électronique et optique	35	34	11
CJ Equipements électriques	65	49	47
CK Machines et équipements	46	34	29
CM Autres industries manufacturières	39	29	23
Comprimer vos marges			
CA Denrées alimentaires, boissons	52	44	42
CB Textile, habillement, chaussure	29	26	41
CC Bois, papier, imprimerie	47	50	47
CE Industrie chimique	33	33	36
CF Industrie pharmaceutique	29	29	37
CG Produits en caoutchouc et en plastique	47	44	41
CH Métallurgie	53	48	50
CI Informatique, électronique et optique	54	34	41
CJ Equipements électriques	53	25	30
CK Machines et équipements	49	42	37
CM Autres industries manufacturières	34	30	25

Note : Données arrêtées au 27 septembre 2023. Les proportions sont calculées en pondérant les réponses des entreprises par leur chiffre d'affaires.

Champ : industrie manufacturière hors cokéfaction et raffinage.

Source : enquête de conjoncture dans l'industrie, Insee.

Par rapport au début de l'année, les disparités d'inflation se sont nettement atténuées entre les ménages, même si les hausses de prix cumulées restent sensiblement différentes

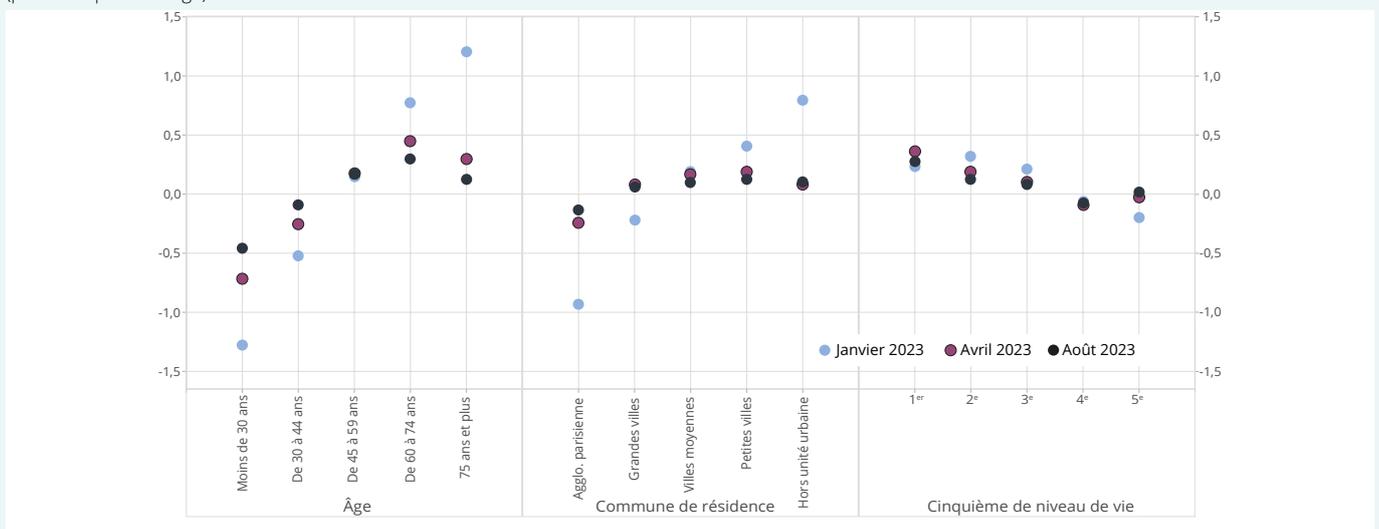
Charles-Marie Chevalier, Émilie Cupillard

Depuis juin 2022, l'Insee analyse régulièrement dans ses *Notes de conjoncture* les écarts d'inflation entre catégories de ménages, compte tenu des différences de structure de consommation pouvant exister d'un ménage à l'autre. En août 2023, le glissement annuel des prix à la consommation est moins élevé qu'au printemps dernier. Les disparités d'inflation entre catégories de ménages se sont également atténuées par rapport au mois d'avril, surtout selon l'âge du ménage, et plus encore depuis le début de l'année (► **figure 1**). Ainsi, les ménages les plus jeunes (moins de 30 ans) font face en août à une inflation de 0,6 point inférieure à celle des ménages les plus âgés (plus de 75 ans) alors que cet écart s'élevait à 1,1 point en avril et à 2,5 points en janvier. Entre les ménages les plus modestes et les plus aisés, les écarts d'inflation se sont aussi réduits et apparaissent désormais d'ampleur limitée : ainsi, chez les plus modestes (premier cinquième de niveau de vie), l'inflation se situait en août à 0,2 point de plus, en moyenne, que chez les plus aisés, soit un écart moitié moindre qu'en avril et en janvier. Les écarts d'inflation sont aussi à présent limités selon le type de commune de résidence, alors qu'il s'agissait d'un facteur important de disparité en début d'année, compte tenu du niveau alors très élevé de l'inflation énergétique (+16,4 % sur un an en janvier en France métropolitaine, +6,9 % en août).

De fait, depuis le début de l'année, le repli de l'inflation énergétique et, dans une moindre mesure, de l'inflation alimentaire constitue la raison principale de l'atténuation des disparités d'inflation entre catégories de ménages. En août 2023, l'énergie pèse ainsi très modérément dans les écarts d'inflation (► **figure 2**). L'alimentation reste toutefois la principale contribution aux disparités d'inflation, compte tenu du glissement annuel des prix qui reste élevé pour ce poste de consommation (+11,2 % sur un an en France métropolitaine). En particulier, l'inflation alimentaire accroît notamment les écarts d'inflation entre les ménages les plus jeunes et les plus âgés – jouant à la hausse pour ces derniers en raison, notamment, d'un poids plus important de l'alimentation dans leurs dépenses de consommation. Elle joue également à la hausse sur l'inflation supportée par les ménages les plus modestes, par rapport aux plus aisés – là aussi, principalement du fait d'un poids de l'alimentation plus important dans le budget des ménages les plus modestes.

► 1. Écarts par rapport à l'inflation moyenne pour différentes catégories de ménages en janvier, avril et août 2023 (France métropolitaine)

(points de pourcentage)



Note : la commune de résidence s'entend au sens de l'appartenance à une unité urbaine de plus ou moins grande taille.

Lecture : en août 2023, pour les ménages dont la personne de référence a plus de 75 ans, l'inflation a été supérieure de 0,1 point à celle de l'ensemble des ménages (+0,3 point en avril 2023 et +1,2 point en janvier 2023).

Champ : ménages vivant en logement ordinaire en France métropolitaine.

Source : indices des prix à la consommation, enquête Budget de famille 2017, calculs Insee.

Note de conjoncture

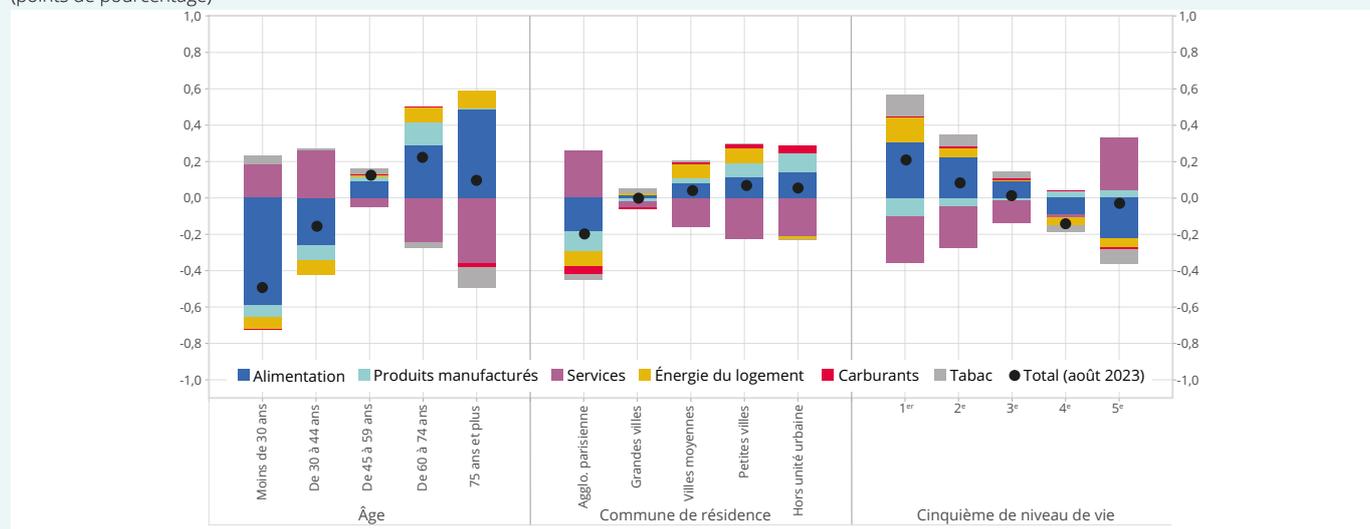
A contrario, les services contribuent en août à réduire l'inflation des ménages les plus âgés par rapport à l'ensemble des ménages, et notamment aux plus jeunes, et également à réduire l'inflation des ménages les plus modestes par rapport aux plus aisés. Cet effet s'explique notamment par les dépenses dans l'hébergement-restauration, dont l'inflation se situe en août au-dessus de celle des services dans leur ensemble (+4,7 % sur un an en France métropolitaine dans l'hébergement-restauration, contre +3,0 % dans les services) et dont le poids dans les dépenses est moindre chez les ménages les plus âgés et chez les plus modestes.

En dépit de l'atténuation des écarts d'inflation entre catégories de ménages, les hausses de prix cumulées ces dernières années restent sensiblement différentes d'une catégorie à l'autre (► **figure 3**). En août, les prix à la consommation se situaient par exemple 12 % au-dessus de leur niveau de 2019 pour les ménages de moins de 30 ans, contre 14 % en moyenne sur l'ensemble des ménages, et 15 % pour les plus de 75 ans. Selon la commune de résidence, les différences restent également notables, avec une hausse cumulée de 13 % en agglomération parisienne depuis 2019, contre 15 % en milieu rural.

En outre, si les écarts d'inflation peuvent apparaître limités, en moyenne, d'une catégorie de ménages à l'autre, l'inflation peut différer sensiblement au sein d'une même catégorie. Sur l'ensemble des ménages, l'écart « interquartile » se situe en août à près de 2 points (► **figure 4**). Cet écart est toutefois moindre qu'en avril (2,7 points) et, de façon générale, l'inflation au sein de chaque catégorie de ménages apparaît moins dispersée en août qu'elle ne l'était en avril et *a fortiori* en janvier. Les ménages les plus jeunes restent ceux pour lesquels l'inflation est la moins dispersée (écart interquartile de 1,5 point chez les moins de 30 ans). Elle l'est nettement plus chez les plus âgés (écart interquartile de 2,5 points) et chez les plus modestes (2,3 points), traduisant au sein de ces catégories de ménages la forte hétérogénéité des structures de consommations individuelles. ●

► 2. Décomposition de l'écart à l'inflation moyenne en France métropolitaine et contributions par poste

(points de pourcentage)



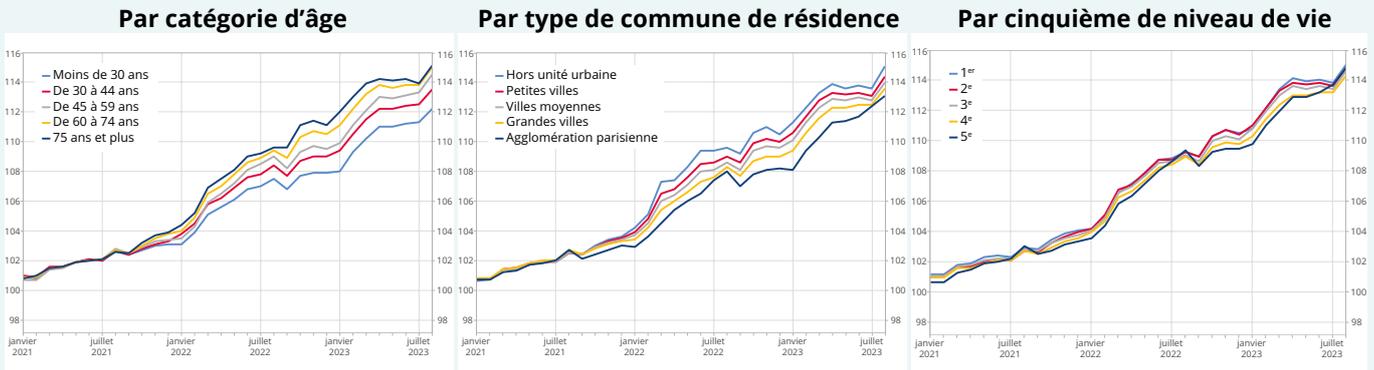
Note : la commune de résidence s'entend au sens de l'appartenance à une unité urbaine de plus ou moins grande taille.

Lecture : en août 2023, pour les ménages dont la personne de référence a plus de 75 ans, l'inflation a été supérieure de 0,1 point à celle de l'ensemble des ménages. L'alimentation contribue pour +0,5 point à cet écart et les services pour -0,4 point.

Champ : ménages vivant en logement ordinaire en France métropolitaine.

Source : indices des prix à la consommation, enquête Budget de famille 2017, calculs Insee.

► 3. Évolutions entre janvier 2021 et août 2023 des indices des prix à la consommation par catégorie de ménages (base 100 = moyenne de l'indice en 2019)



Dernier point : août 2023.

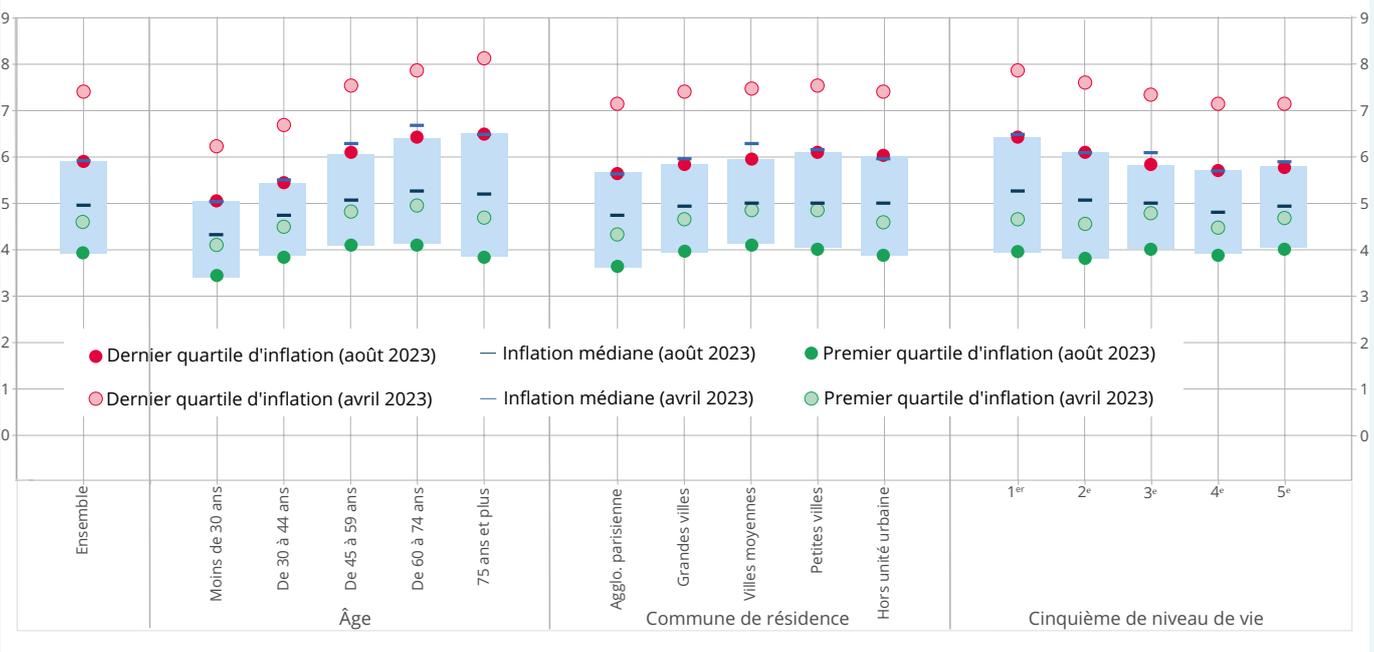
Note : la commune de résidence s'entend au sens de l'appartenance à une unité urbaine de plus ou moins grande taille.

Champ : ménages vivant en logement ordinaire en France métropolitaine.

Source : Indices des prix à la consommation, enquête Budget de famille 2017, calculs Insee.

► 4. Dispersion de l'inflation au sein de chaque catégorie de ménages en août 2023

(glissement annuel de l'indice des prix à la consommation, en %)



Note : la commune de résidence s'entend au sens de l'appartenance à une unité urbaine de plus ou moins grande taille.

Lecture : en août 2023, chez les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans, l'inflation médiane se situait à 4,3 % (5,1 % en avril 2023). 25 % d'entre eux supportaient une inflation inférieure à 3,6 % (4,1 % en janvier 2023) et 25 % supportaient une inflation supérieure à 5,1 % (6,3 % en janvier 2023).

Champ : ménages vivant en logement ordinaire en France métropolitaine.

Source : Indices des prix à la consommation, enquête Budget de famille 2017, calculs Insee.

Bibliographie

É. Cupillard et O. Simon (2023), « Début 2023, les écarts d'inflation entre les ménages sont accentués par la forte hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie », éclairage de la *Note de conjoncture* du 15 mars 2023.

Ch.-M. Chevalier (2022), « Selon leurs dépenses d'énergie et d'alimentation, certaines catégories de ménages sont exposées à une inflation apparente pouvant différer de plus d'un point par rapport à la moyenne », éclairage de la *Note de conjoncture* du 24 juin 2022. ●

Près de trois quarts des ménages déclarent avoir modifié leurs habitudes de consommation depuis un an du fait de l'inflation

Émilie Cupillard, Nicolas Palomé, Olivier Simon

En septembre 2023, et ce pour la quatrième fois depuis fin 2022, l'Insee a interrogé les ménages sur leurs changements d'habitudes de consommation du fait de l'inflation. Près de trois quarts des ménages (73 %) déclarent en septembre avoir modifié leurs comportements de consommation du fait de l'inflation (► **figure 1**) sur les douze derniers mois. Cette part est plus élevée qu'en décembre 2022 (68 %) mais relativement stable depuis mars 2023.

L'énergie du logement (pour le chauffage, la cuisson ou la lumière...) reste, comme les mois précédents, le poste de consommation pour lequel les ménages sont les plus nombreux à déclarer avoir modifié leurs habitudes par rapport à l'année dernière¹ : 51 % des ménages se disent concernés, une part un peu plus importante que pour l'alimentation, et nettement au-dessus de l'habillement ou des déplacements. Cependant, cette proportion se replie depuis le point haut de mars dernier (54 %). Ce recul peut s'expliquer par le fait que, pour une partie des ménages, des ajustements dans leur consommation ont déjà pu être entamés un an auparavant, notamment pendant l'hiver.

L'alimentation reste le deuxième poste pour lequel les ménages sont nombreux à déclarer des changements d'habitudes du fait de l'inflation : 47 % en septembre, soit autant qu'en juin et plus qu'en décembre 2022 (37 %). Pour la majorité d'entre eux, ces modifications d'habitudes passent par des changements de gamme dans les produits achetés ou une diversification des magasins pour les courses alimentaires (► **figure 2**) : au total, 27 % des ménages déclarent en septembre 2023 avoir réalisé au moins l'un ou l'autre de ces ajustements. C'est toutefois un peu moins qu'en juin. Inversement, davantage de ménages déclarent en septembre avoir réduit les quantités consommées (17 %, contre 14 % en juin).

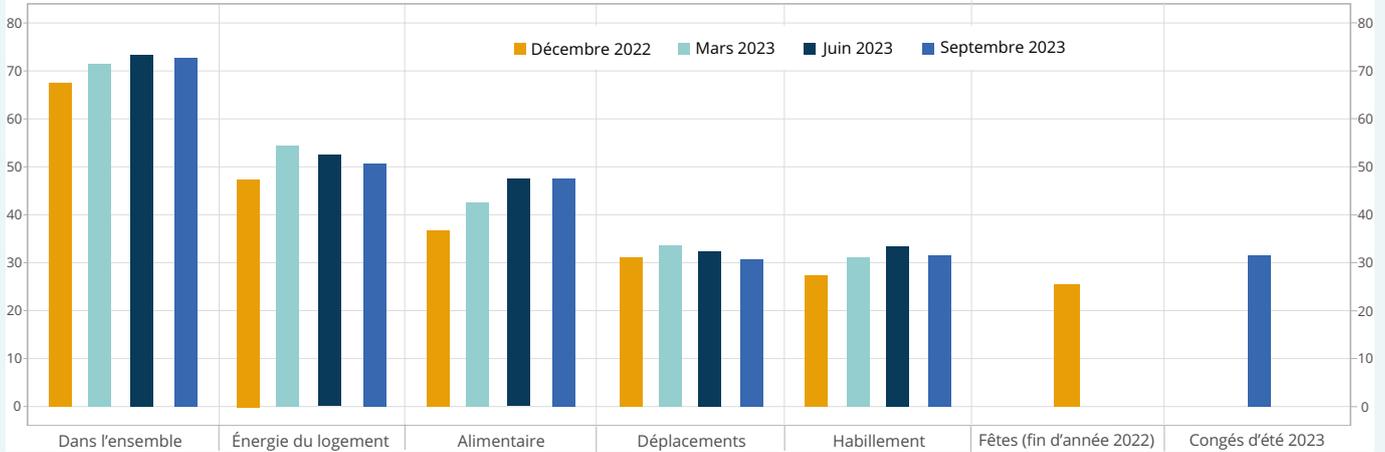
S'agissant des déplacements ou de l'habillement, les ménages sont moins nombreux que pour l'énergie du logement ou l'alimentation à déclarer avoir changé leurs habitudes de consommation du fait de l'inflation. Ils sont 31 % en septembre dans le cas des déplacements, une part relativement stable depuis fin 2022, en lien possible avec le caractère parfois contraint de certains déplacements (trajets domicile-travail par exemple). Dans le cas de l'habillement, un peu de plus de 30 % des ménages déclarent en septembre avoir modifié leurs habitudes du fait de l'inflation : c'est davantage qu'en décembre 2022 (27 %) mais cela reste une proportion limitée, en lien avec une inflation relativement contenue sur ce type de produits.

Enfin, en septembre, les ménages ont aussi été interrogés sur leur consommation pendant les congés d'été 2023. 30 % des ménages déclarent ainsi avoir modifié leurs habitudes pendant leurs congés par rapport à l'été 2022, du fait de l'inflation (► **figure 1**), par exemple en prenant moins de vacances ou en changeant de mode de transport ou de type de logement. Cette part est voisine de celle des ménages qui déclaraient, fin 2022, modifier leurs achats pour les fêtes de fin d'année du fait de l'inflation (27 %). ●

¹ Par exemple, en allumant moins le chauffage ou les appareils électriques, en faisant plus attention aux « heures creuses », etc.

► 1. Part des ménages déclarant avoir changé leurs habitudes de consommation au cours des 12 mois précédents, à cause de l'inflation

(en %)



Note : les ménages qui ont déclaré avoir changé leurs habitudes de consommation dans l'ensemble à cause de l'inflation ont ensuite été interrogés sur leur consommation pour différents postes de dépenses.

L'interrogation sur la consommation pour les fêtes de fin d'année 2022 a eu lieu entre fin novembre et mi-décembre 2022 ; celle sur les congés d'été 2023 au cours du mois de septembre 2023.

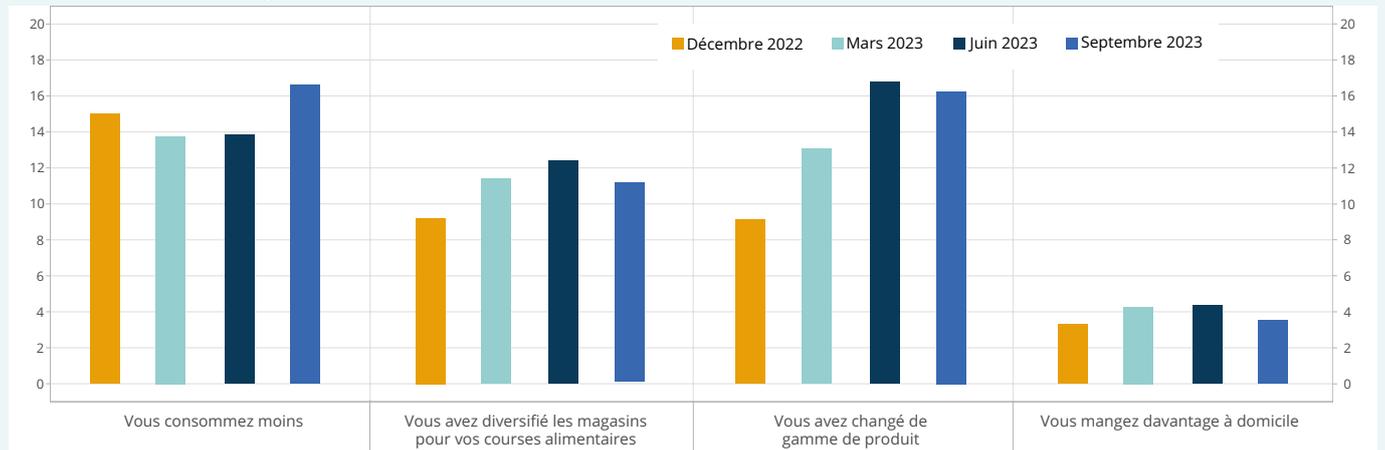
Lecture : en septembre 2023, 73 % des ménages déclarent avoir changé leurs habitudes de consommation depuis un an à cause de l'inflation ; 30 % des ménages déclarent avoir modifié leurs habitudes de consommation du fait de l'inflation pour les congés d'été, par rapport à l'été 2022.

Champ : ménages vivant en logement ordinaire en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages.

► 2. Principaux types d'adaptation mis en place par les ménages sur leur consommation alimentaire

(en % de l'ensemble des ménages)



Lecture : en septembre 2023, 17 % des ménages déclarent avoir consommé moins de produits alimentaires ces douze derniers mois, du fait de l'inflation.

Note : les ménages qui ont déclaré avoir changé leurs habitudes de consommation alimentaire à cause de l'inflation ont ensuite été interrogés sur les types d'adaptation mis en place.

Champ : ménages vivant en logement ordinaire en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages.

Note de conjoncture

Annexe statistique

► 1. Biens et services : équilibre ressources-emplois aux prix de l'année précédente chaînés, en évolutions trimestrielles et annuelles

(variations trimestrielles et annuelles en %, données CVS-CJO)

	2021				2022				2023				2021	2022	2023
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Produit intérieur brut	0,1	0,9	3,0	0,6	-0,1	0,4	0,3	0,1	0,0	0,5	0,1	0,2	6,4	2,5	0,9
Importations	2,2	2,2	1,2	4,5	1,8	0,3	4,7	-1,3	-2,5	1,6	0,2	0,2	9,1	8,8	0,2
Total des ressources	0,6	1,5	2,7	1,4	0,6	0,6	1,1	-0,1	-0,1	0,9	0,2	0,2	7,7	4,3	1,3
Dépenses de consommation des ménages	0,6	1,3	4,9	0,3	-1,2	0,6	0,2	-0,5	0,1	-0,5	0,4	0,2	5,1	2,1	-0,2
Dépenses de consommation des administrations*	-0,4	0,5	3,3	0,9	0,4	-0,4	0,2	0,7	-0,2	0,4	0,1	0,2	6,5	2,9	0,7
<i>dont dépenses individualisables des APU</i>	<i>0,1</i>	<i>0,7</i>	<i>4,5</i>	<i>0,9</i>	<i>0,4</i>	<i>-1,1</i>	<i>0,3</i>	<i>0,7</i>	<i>-0,5</i>	<i>0,2</i>	<i>0,1</i>	<i>0,1</i>	<i>8,4</i>	<i>2,9</i>	<i>0,2</i>
<i>dont dépenses collectives des APU</i>	<i>-1,6</i>	<i>0,1</i>	<i>0,0</i>	<i>0,6</i>	<i>0,6</i>	<i>0,8</i>	<i>0,0</i>	<i>0,8</i>	<i>0,1</i>	<i>0,6</i>	<i>0,0</i>	<i>0,4</i>	<i>3,0</i>	<i>1,8</i>	<i>1,5</i>
Formation brute de capital fixe (FBCF)	0,4	1,7	0,1	-0,2	0,3	0,6	2,4	0,3	-0,3	-0,1	0,1	-0,3	10,2	2,3	1,1
<i>dont Entreprises non financières (ENF)</i>	<i>1,0</i>	<i>1,2</i>	<i>0,7</i>	<i>-0,2</i>	<i>0,6</i>	<i>0,5</i>	<i>4,2</i>	<i>0,7</i>	<i>0,0</i>	<i>0,5</i>	<i>0,8</i>	<i>-0,1</i>	<i>9,8</i>	<i>3,8</i>	<i>3,5</i>
<i>Ménages</i>	<i>-2,3</i>	<i>3,2</i>	<i>0,3</i>	<i>-0,5</i>	<i>-1,7</i>	<i>1,3</i>	<i>-1,4</i>	<i>-1,1</i>	<i>-1,5</i>	<i>-2,3</i>	<i>-1,9</i>	<i>-1,1</i>	<i>15,4</i>	<i>-1,2</i>	<i>-5,5</i>
<i>Administrations publiques</i>	<i>-0,5</i>	<i>0,5</i>	<i>-1,9</i>	<i>-0,1</i>	<i>1,6</i>	<i>-0,2</i>	<i>1,5</i>	<i>0,8</i>	<i>0,2</i>	<i>0,5</i>	<i>0,4</i>	<i>0,0</i>	<i>2,3</i>	<i>1,5</i>	<i>2,1</i>
Exportations	0,6	1,5	3,4	3,5	1,7	-1,1	3,0	0,6	-1,7	2,7	-0,5	2,0	10,7	7,4	2,2
Contributions (en point)															
Demande intérieure hors stocks**	0,3	1,2	3,4	0,3	-0,4	0,3	0,7	0,0	-0,1	-0,2	0,2	0,1	6,7	2,4	0,4
Variations de stocks**	0,2	0,0	-1,0	0,6	0,4	0,5	0,2	-0,5	-0,3	0,4	0,1	-0,5	-0,6	0,8	-0,2
Commerce extérieur	-0,5	-0,3	0,6	-0,3	-0,1	-0,5	-0,6	0,6	0,4	0,3	-0,2	0,6	0,2	-0,6	0,7

■ Préviation.

* Dépenses de consommation des administrations publiques (APU) et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

** Les variations de stocks comprennent les acquisitions nettes d'objets de valeur.

Lecture : au troisième trimestre 2023, les exportations auraient diminué de 0,5 % par rapport au deuxième trimestre 2023 ; la contribution des échanges extérieurs à la croissance trimestrielle du PIB serait négative, à -0,2 point.

Source : Insee.

► 2. Biens et services : équilibre ressources-emplois – évolution des indices de prix chaînés

(variations trimestrielles et annuelles en %, données CVS-CJO)

	2021				2022				2023				2021	2022	2023
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Produit intérieur brut	0,9	0,4	0,0	0,2	0,9	1,0	1,4	1,0	1,8	1,8	1,1	0,9	1,4	3,0	5,8
Importations	2,1	2,3	3,1	5,0	5,7	5,8	2,3	-1,8	-1,5	-3,7	-1,2	0,8	6,9	17,4	-3,5
Total des ressources	1,4	1,3	1,4	2,3	3,2	2,6	1,9	0,2	0,9	-1,0	-0,2	0,4	3,7	9,3	1,9
Dépenses de consommation des ménages	0,6	0,4	0,7	0,7	1,1	1,8	1,7	1,8	2,0	1,4	0,9	1,1	1,5	4,8	6,6
Dépenses de consommation des administrations*	1,7	0,7	-2,2	0,0	0,9	0,4	1,6	0,5	0,4	0,2	0,6	0,7	-0,4	1,2	2,3
Formation brute de capital fixe (FBCF)	0,7	0,8	1,2	1,5	2,0	2,0	1,2	0,9	1,1	1,1	0,6	0,5	2,9	6,3	4,1
<i>dont entreprises non financières (ENF)</i>	<i>0,5</i>	<i>0,5</i>	<i>1,0</i>	<i>1,3</i>	<i>1,7</i>	<i>1,6</i>	<i>1,0</i>	<i>0,9</i>	<i>1,0</i>	<i>0,9</i>	<i>0,6</i>	<i>0,4</i>	<i>2,1</i>	<i>5,3</i>	<i>3,6</i>
<i>dont ménages</i>	<i>1,2</i>	<i>1,5</i>	<i>1,4</i>	<i>1,5</i>	<i>2,6</i>	<i>2,6</i>	<i>2,2</i>	<i>1,3</i>	<i>1,6</i>	<i>1,8</i>	<i>0,7</i>	<i>0,7</i>	<i>4,4</i>	<i>8,5</i>	<i>6,3</i>
Exportations	2,1	2,3	3,1	3,4	4,0	5,3	2,1	-1,8	-0,2	-2,0	-0,7	0,9	6,8	13,7	-0,9
Demande finale intérieure hors stocks	0,9	0,6	0,0	0,7	1,3	1,5	1,6	1,2	1,4	1,0	0,8	0,8	1,2	4,3	4,9

■ Préviation.

* Dépenses de consommation des administrations publiques (APU) et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Lecture : au troisième trimestre 2023, le déflateur du PIB aurait augmenté de 1,1 %, par rapport au deuxième trimestre 2023. Son évolution en moyenne annuelle se situerait à 5,8 % en 2023, par rapport à 2022.

Source : Insee.

► 3. Variations trimestrielles de la valeur ajoutée par branche

(variations trimestrielles en %, données CVS-CJO)

Branche	Poids	2021				2022				2023			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Agriculture, sylviculture et pêche	2	-1,8	-0,8	1,0	2,0	2,9	2,1	1,4	0,6	-0,4	0,1	0,2	0,1
Industrie	14	-1,3	-0,7	-0,4	-0,1	-0,6	-0,9	0,1	0,5	0,6	1,6	0,3	0,4
Branche manufacturière	11	-1,2	-1,3	-0,9	0,0	1,1	0,3	0,7	-0,4	0,7	1,2	0,3	0,5
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3	-1,7	1,4	1,3	-0,6	-7,0	-5,6	-2,1	4,5	0,1	3,5	0,4	0,3
Construction	6	-0,5	0,4	-1,1	0,2	-0,1	0,2	-0,2	0,1	-0,4	-1,2	-1,0	-0,6
Services principalement marchands	57	0,3	1,8	4,6	1,0	0,0	1,0	0,6	0,2	-0,1	0,6	0,2	0,3
Services principalement non marchands	22	0,3	-0,2	1,6	0,2	0,5	-0,4	0,0	0,0	0,3	0,3	0,1	0,1
Valeur ajoutée totale	100	0,0	0,8	2,9	0,6	0,1	0,4	0,4	0,2	0,1	0,6	0,1	0,2
Taxes et subventions		0,5	1,5	3,9	-0,1	-1,4	0,1	0,0	-0,7	-0,3	0,0	0,4	0,1
PIB		0,1	0,9	3,0	0,6	-0,1	0,4	0,3	0,1	0,0	0,5	0,1	0,2

■ Prév.ision.

Lecture : au troisième trimestre 2023, la valeur ajoutée de la branche manufacturière aurait augmenté de 0,3 % par rapport au deuxième trimestre 2023.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses.

► 4. Évolution de l'emploi total

(en milliers, CVS en fin de période)

	Évolution sur un trimestre												Évolution sur un an			
	2021				2022				2023				2020	2021	2022	2023
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
Emploi salarié	154	319	243	158	82	116	103	54	102	21	-10	0	-67	873	354	113
	0,6 %	1,2 %	0,9 %	0,6 %	0,3 %	0,4 %	0,4 %	0,2 %	0,4 %	0,1 %	0,0 %	0,0 %	-0,3 %	3,4 %	1,3 %	0,4 %
Agriculture	-1	5	6	-3	2	-6	-6	13	1	-3	0	0	6	7	3	-1
Industrie	10	9	11	11	6	11	12	8	10	6	0	0	-29	41	38	15
Construction	21	11	13	7	4	4	3	3	-1	-7	-15	-10	53	51	14	-33
Tertiaire marchand	115	278	183	146	63	105	83	24	76	18	5	10	-168	722	275	109
Tertiaire non-marchand	10	16	30	-4	7	1	11	6	16	7	0	0	71	52	26	23
Emploi non salarié	56	56	56	56	25	25	25	25	5	5	5	5	60	225	100	20
Emploi total	210	375	300	214	107	141	128	79	107	26	-5	5	-6	1 098	454	133
	0,7 %	1,3 %	1,0 %	0,7 %	0,4 %	0,5 %	0,4 %	0,3 %	0,4 %	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	3,8 %	1,5 %	0,4 %

■ Prév.ision.

Note : dans ce tableau, les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire marchand.

Lecture : entre fin mars et fin juin 2023, l'emploi salarié a augmenté de 0,1 %, soit 21 000 créations nettes d'emploi.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee.

► 5. Évolution de l'emploi, du chômage et de la population active

(variation en moyenne trimestrielle et annuelle en milliers, données CVS)

	2022				2023				2020	2021	2022	2023
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
Emploi (1)	160	124	135	104	93	66	11	15	44	1 000	523	185
<i>rappel : emploi en fin de période</i>	107	141	128	79	107	26	-5	5	-6	1 098	454	133
Chômage (2)	-17	3	-11	-48	-9	20	36	28	-46	-155	-73	75
Population active = (1) + (2)	143	127	124	56	84	86	46	43	-3	846	450	259
<i>Population active tendancielle ajustée (a)</i>	7	8	9	11	9	8	22	41	24	27	35	80
<i>Effet de flexion conjoncturel (b)</i>	16	12	13	10	9	7	1	2	4	100	51	19
<i>Effet de l'alternance sur l'activité des jeunes (c)</i>	12	18	33	23	7	12	8	0	41	130	86	27
<i>Résidu (d)</i>	109	88	68	12	58	60	15	0	-73	588	277	133
Variation du taux de chômage	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	0,1	0,1	0,0	-0,1	-0,7	-0,2	0,1
Niveau du taux de chômage	7,4	7,4	7,3	7,2	7,1	7,2	7,3	7,3				

■ Prév.ision.

(a) Tendence basée sur les projections de population active de 2022 ajustées, y compris effet de la réforme des retraites de 2023 et effet de la réforme de l'Assurance chômage de 2023.

(b) Cet effet de flexion représente le fait que de nouveaux actifs se présentent sur le marché du travail lorsque la conjoncture de l'emploi s'améliore.

(c) Effet basé sur les stocks de contrats en alternance de la Dares, calculs Insee.

(d) En 2020 et 2021, le résidu recouvre l'effet propre de la crise sanitaire sur les comportements d'activité.

Note : l'emploi correspond ici à l'emploi total (salariés et non-salariés), mesuré en moyenne trimestrielle.

Lecture : au deuxième trimestre 2023, l'emploi a augmenté de 66 000 personnes en moyenne, le chômage de 20 000 et la population active de 86 000. Le taux de chômage a été quasi stable à 7,2 %.

Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi, Estimations trimestrielles d'emploi.

Note de conjoncture

► 6. Indices des prix à la consommation

(glissement annuel en % et contributions en points)

Regroupements IPC* (pondérations 2023)	juillet 2023		août 2023		sept. 2023		oct. 2023		nov. 2023		déc. 2023		Moyenne annuelle 2023
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	
Alimentation (16,5 %)	12,7	2,0	11,2	1,8	9,6	1,6	7,9	1,3	7,2	1,2	6,9	1,1	11,8
dont : produits frais (2,4 %)	10,6	0,3	9,4	0,2	4,1	0,1	-0,2	0,0	1,8	0,0	3,3	0,1	8,5
hors produits frais (13,9 %)	13,0	1,8	11,5	1,6	10,6	1,5	9,3	1,3	8,2	1,1	7,5	1,0	12,3
Tabac (1,9 %)	9,8	0,2	9,9	0,2	9,9	0,2	9,9	0,2	9,8	0,2	9,8	0,2	8,0
Produits manufacturés (23,2 %)	3,4	0,8	3,1	0,7	2,9	0,7	2,7	0,6	2,6	0,6	2,6	0,6	3,7
dont : habillement-chaussures (3,4 %)	3,4	0,1	2,2	0,1	2,9	0,1	2,9	0,1	2,9	0,1	2,9	0,1	2,9
produits santé (3,8 %)	-0,8	0,0	-0,9	0,0	-0,9	0,0	-1,0	0,0	-0,8	0,0	-0,9	0,0	-0,7
autres produits manufacturés (16,0 %)	4,6	0,8	4,3	0,7	3,8	0,6	3,5	0,6	3,3	0,5	3,3	0,5	4,9
Énergie (8,6 %)	-3,7	-0,4	6,8	0,6	11,5	1,0	7,2	0,6	6,2	0,5	9,9	0,9	6,4
dont : produits pétroliers (4,3 %)	-13,9	-0,8	-0,3	0,0	10,7	0,5	4,0	0,2	3,4	0,1	9,0	0,4	-0,5
Services (50,1 %)	3,1	1,6	3,0	1,6	2,8	1,4	3,0	1,5	3,3	1,6	3,2	1,6	3,0
dont : loyers-eau (7,4 %)	3,1	0,2	3,0	0,2	2,9	0,2	2,5	0,2	2,5	0,2	2,8	0,2	2,8
santé (6,4 %)	-0,4	0,0	-0,4	0,0	-0,4	0,0	-0,8	-0,1	1,3	0,1	1,4	0,1	-0,1
transports (3,0 %)	5,4	0,3	4,8	0,2	4,9	0,1	5,7	0,1	4,1	0,1	1,8	0,1	6,7
communications (2,1 %)	-6,1	-0,1	-6,1	-0,1	-6,8	-0,1	-4,7	-0,1	-4,7	-0,1	-4,7	-0,1	-3,7
autres services (31,2 %)	3,9	1,3	3,8	1,3	4,1	1,3	4,3	1,3	4,4	1,4	4,3	1,4	3,9
Ensemble (100 %)	4,3	4,3	4,9	4,9	4,9	4,9	4,2	4,2	4,1	4,1	4,4	4,4	5,0
Ensemble hors énergie (91,4 %)	5,2	4,7	4,7	4,3	4,2	3,9	3,9	3,6	4,0	3,6	3,8	3,5	4,9
Ensemble hors tabac (98,2 %)	4,2	4,1	4,8	4,7	4,8	4,7	4,1	4,0	4,0	3,9	4,3	4,2	5,0
Ensemble sous-jacent (60,6 %)	5,0	2,9	4,6	2,7	4,6	2,7	4,3	2,5	4,0	2,4	3,9	2,3	5,2

■ Estimations provisoires.

■ Préviation.

ga : glissement annuel ; cga : contribution au glissement annuel de l'ensemble.

* Indice des prix à la consommation (IPC).

Lecture : en septembre 2023, les prix à la consommation ont progressé de 4,9 % sur un an, selon l'estimation provisoire. Ils progresseraient de 4,4 % sur un an en décembre 2023.

Source : Insee.

► 7. Évolutions du salaire moyen par tête (SMPT) et du salaire mensuel de base (SMB)

(évolutions en %, données CVS)

	Évolution en glissement trimestriel								Évolution en glissement annuel								Évolution en moyenne annuelle		
	2022				2023				2022				2023				2021	2022	2023
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Salaire moyen par tête (SMPT) dans les branches marchandes non agricoles	1,2	1,2	1,0	1,8	1,2	1,0	1,0	1,6	6,7	6,6	4,2	5,2	5,2	5,0	5,0	4,8	5,7	5,7	5,0
Salaire mensuel de base (SMB)	0,9	1,1	1,0	0,9	1,6	0,9	1,0	0,9	2,3	3,1	3,7	3,9	4,7	4,5	4,5	4,5	1,5	3,2	4,5
SMPT dans les administrations publiques (APU)																	2,5	4,3	4,9
SMPT réel* dans les branches marchandes non agricoles	0,0	-0,7	-0,7	0,0	-0,8	-0,4	0,1	0,5	3,7	2,1	-1,2	-1,3	-2,2	-1,9	-1,1	-0,7	4,1	0,8	-1,5
SMB réel*	-0,3	-0,8	-0,7	-0,9	-0,4	-0,4	0,1	-0,2	-0,6	-1,3	-1,7	-2,6	-2,7	-2,4	-1,6	-1,0	0,0	-1,5	-1,9
SMPT réel* dans les APU																	0,9	-0,6	-1,6
SMPT réel** dans les branches marchandes non agricoles	-0,3	-0,7	-0,4	0,6	-0,3	-0,1	0,1	0,8	3,0	1,3	-1,6	-0,8	-0,8	-0,2	0,3	0,6	4,0	0,4	0,0
SMB réel**	-0,7	-0,8	-0,3	-0,3	0,2	-0,1	0,1	0,1	-1,3	-2,1	-2,0	-2,1	-1,3	-0,6	-0,2	0,3	-0,1	-1,9	-0,5
SMPT réel** dans les APU																	0,8	-0,9	-0,1

■ Préviation.

* au sens du déflateur de la consommation des ménages (comptes nationaux trimestriels).

** au sens de l'IPC - indice des prix à la consommation.

Lecture : au quatrième trimestre 2023, le salaire mensuel de base (SMB) croîtrait de 0,9 % par rapport au troisième trimestre.

Source : Dares, Insee.

► 8. Composantes du revenu disponible brut des ménages

(variations trimestrielles et annuelles en %)

	Variations trimestrielles								Variations annuelles			
	2022				2023				2020	2021	2022	2023
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
Revenu disponible brut (100 %)	-0,4	1,1	2,4	3,3	1,6	1,6	1,1	1,6	1,2	4,2	5,1	7,8
dont :												
Revenus d'activité (72 %)	1,9	1,4	2,1	1,7	1,2	1,0	1,2	1,9	-3,7	7,2	7,7	5,7
Masse salariale brute (64 %)	1,7	1,5	2,0	1,8	1,3	1,0	1,3	2,1	-4,0	7,7	8,3	6,1
EBE des entrepreneurs individuels* (8 %)	3,0	0,0	2,5	0,5	0,4	0,8	0,2	0,2	-0,9	3,1	3,3	2,8
Prestations sociales en espèces et autres transferts (35 %)	-2,0	-0,1	3,1	0,8	1,0	0,3	0,6	1,2	9,7	-1,8	0,4	4,0
Revenus de la propriété, dont EBE des ménages purs (20 %)	0,2	1,4	3,9	5,5	4,2	3,2	3,6	2,7	-1,2	6,8	7,3	16,4
Prélèvements sociaux et fiscaux (-27 %)	4,2	0,5	3,7	-2,7	1,9	-0,4	2,8	2,9	-3,4	4,6	7,7	3,6
Prix de la consommation des ménages	1,1	1,8	1,7	1,8	2,0	1,4	0,9	1,1	0,9	1,5	4,9	6,6
Pouvoir d'achat du RDB	-1,5	-0,7	0,7	1,5	-0,4	0,2	0,2	0,5	0,3	2,6	0,2	1,2
Pouvoir d'achat par unité de consommation	-1,6	-0,8	0,5	1,4	-0,6	0,1	0,1	0,3	-0,3	2,1	-0,4	0,7

■ Préviation.

Note : les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2019. L'excédent brut d'exploitation (EBE) des entrepreneurs individuels est le solde du compte d'exploitation des entreprises individuelles, il s'agit d'un revenu mixte puisqu'il rémunère le travail effectué par le propriétaire de l'entreprise individuelle, et éventuellement les membres de sa famille, mais contient également le profit réalisé en tant qu'entrepreneur.

Lecture : le revenu disponible des ménages a progressé de 1,6 % au deuxième trimestre 2023. Il aurait augmenté de 1,1 % au troisième trimestre.

Source : Insee.

► 9. Consommation des ménages et taux d'épargne des ménages

(consommation des ménages en variations trimestrielles et annuelles en %, taux d'épargne des ménages en % de leur revenu disponible brut)

	Part dans la consommation*	2022				2023				2021	2022	2023
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Consommation des ménages												
Produits agricoles	3,0	-2,3	-1,4	-1,5	-4,2	-1,6	0,5	0,3	0,2	-2,8	-6,2	-5,3
Produits manufacturés	39,8	-1,3	-0,9	-0,6	-0,9	-0,8	-1,3	0,7	0,1	4,1	-1,9	-2,6
Énergie, eau, déchets	4,6	-1,4	-1,2	-0,3	-12,7	10,0	3,5	0,7	-0,1	4,6	-6,5	1,6
Construction	1,6	0,0	2,2	-1,5	0,0	-0,8	-3,0	0,0	0,0	14,7	2,4	-3,2
Commerce (1)	1,3	-1,1	-0,6	-1,1	2,1	-0,3	0,3	0,3	0,1	10,6	-0,1	0,9
Services marchands hors commerce	45,7	-0,2	2,6	0,3	0,8	0,5	1,0	0,5	0,4	5,9	9,7	3,0
Services non marchands	5,3	0,0	0,6	0,0	0,7	0,2	0,2	0,1	0,2	9,9	2,8	1,1
Correction territoriale	-1,2	33,2	14,8	-18,0	-7,2	6,6	36,8	8,4	3,0	16,3	149,0	26,3
Total	100,0	-1,2	0,6	0,2	-0,5	0,1	-0,5	0,4	0,2	5,1	2,1	-0,2
Taux d'épargne, en % du revenu disponible brut		17,7	16,6	17,0	18,7	18,2	18,8	18,6	18,9	19,0	17,5	18,6

■ Préviation.

* Poids dans la dépense de consommation finale des ménages en euros courants au quatrième trimestre 2019.

(1) Ce poste correspond aux achats et réparations d'automobiles et de motocycles.

Lecture : au troisième trimestre 2023, la consommation des ménages en produits agricoles aurait augmenté de 0,3 % par rapport au deuxième trimestre.

Source : Insee.

Note de conjoncture

► 10. Décomposition du taux de marge des sociétés non financières (SNF)

(taux de marge en % de la valeur ajoutée des SNF, variations et contributions en points)

	2021				2022				2023				2020	2021	2022	2023
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
Taux de marge	36,9	35,2	32,3	31,5	31,4	31,8	32,3	31,4	31,7	33,2	33,4	33,1	32,2	33,9	31,7	32,9
Variation du taux de marge*	2,2	-1,7	-2,9	-0,7	-0,2	0,4	0,6	-1,0	0,4	1,5	0,1	-0,2	-1,2	1,7	-2,2	1,2
Contributions à la variation du taux de marge :																
des gains de productivité	-0,3	0,0	0,8	-0,3	-0,1	0,0	0,0	-0,3	-0,5	0,2	0,0	0,2	-5,8	1,9	-0,1	-0,5
du coût réel du travail par tête	0,3	-0,4	-1,6	0,0	-0,2	0,7	0,9	-0,3	0,5	0,3	0,0	-0,3	4,1	-2,7	-0,2	1,0
du ratio du prix de la valeur ajoutée et du prix de la consommation	0,1	-0,1	0,0	-0,3	0,3	0,2	-0,2	-0,4	0,2	1,2	0,1	-0,1	0,7	0,5	0,0	0,8
d'autres facteurs (dont subventions et impôts sur la production)	2,1	-1,2	-2,1	-0,1	-0,1	-0,4	-0,1	0,0	0,2	-0,2	0,0	0,0	-0,2	1,9	-1,9	-0,1

■ Prévision.

* La variation affichée ici résulte d'une différence calculée avant arrondi.

Note : le taux de marge (TM) mesure la part de la valeur ajoutée qui rémunère le capital.

Sa variation se décompose de façon complémentaire entre :

- les évolutions de la productivité (Y/L), avec Y la valeur ajoutée et L l'emploi, et du ratio du prix de la valeur ajoutée au prix de la consommation, ou termes de l'échange (Pva/Pc), qui jouent positivement ;
- les évolutions du coût réel du travail (W/Pc, où W représente le coût du travail par tête), qui jouent négativement sur le taux de marge.
- d'autres facteurs : il s'agit notamment des impôts sur la production nets des subventions, dont le fonds de solidarité.

Cette décomposition est synthétisée dans l'équation :

$$TM = \frac{EBE}{VA} \approx 1 - \frac{WL}{Y P_{VA}} + \text{autres facteurs} = 1 - \frac{L}{Y} \frac{W}{P_C} \frac{P_C}{P_{VA}} + \text{autres facteurs}$$

Lecture : au deuxième trimestre 2023, le taux de marge des sociétés non financières s'est établi à 33,2 % de leur valeur ajoutée. Il aurait légèrement augmenté au troisième trimestre 2023, se situant à 33,4 %.

Source : Insee.

► 11. Environnement international

(niveaux ; variations trimestrielles - annuelles pour les trois dernières colonnes - en %)

	2022				2023				2021	2022	2023
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Change euro-dollar	1,12	1,06	1,01	1,02	1,07	1,09	1,09	1,06	1,18	1,05	1,08
Baril de Brent (en dollars)	101	114	101	89	81	78	87	93	71	101	85
Baril de Brent (en euros)	90	107	100	87	76	72	80	88	60	96	79
Commerce mondial (variations)	1,2	1,1	1,5	-1,1	-0,2	0,8	0,1	0,1	11,1	6,3	0,7
Importations des économies avancées	2,4	1,2	1,0	-1,3	-0,4	-0,7	0,2	0,1	10,2	7,6	-1,0
Importations des économies émergentes	-2,0	0,9	2,9	-0,4	0,2	4,6	-0,2	0,0	12,9	2,8	4,9
Demande mondiale adressée à la France	1,4	1,1	1,3	-1,3	-0,3	0,5	0,2	0,3	10,7	6,7	0,2
Produit intérieur brut (variations)											
France	-0,1	0,4	0,3	0,1	0,0	0,5	0,1	0,2	6,4	2,5	0,9
Allemagne	1,0	-0,1	0,4	-0,4	-0,1	0,0	0,0	0,1	3,1	1,9	-0,2
Italie	0,1	1,2	0,3	-0,2	0,6	-0,4	0,2	0,2	7,0	3,8	0,8
Espagne	0,3	2,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,4	0,4	6,4	5,8	2,6
Royaume-Uni	0,5	0,1	-0,1	0,1	0,3	0,2	0,1	0,2	8,7	4,3	0,6
États-Unis	-0,5	-0,1	0,7	0,6	0,6	0,5	0,3	0,2	5,8	1,9	1,9
Chine	1,0	-1,9	3,2	0,5	2,2	0,8	0,8	0,8	8,7	3,2	5,0

■ Prévision.

Note : les données concernant le Royaume-Uni n'incluent pas les révisions annuelles du Blue Book communiquées par l'ONS en septembre, celles-ci seront disponibles dans les comptes le 31 octobre.

Source : Commodity Research Bureau, Statistiques équilibrées du commerce (OCDE), CHELEM - Commerce international (CEPII), Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BEA, NBSC, calculs Insee.

Directeur de la publication

Jean-Luc Tavernier

Rédacteurs en chef

Charles-Marie Chevalier

Julien Pouget

Olivier Simon

Contributeurs

Raphaële Adjerad

Jamal Ben Bacha

Narjis Benchekara

Nicolas Bignon

Bruno Bjai

Loïc Bomo

Gabriele Carboni

Marie-Cécile Cazenave-Lacrouts

Émilie Cupillard

Lionel Delta

Sébastien Faivre

Melchior-Archibald Fosse

Vivien Guérin

Fabien Guggemos

Enzo Iasoni

Yves Jauneau

Colin Jourde

Julie Kiren

Thomas Laurent

Pierre Leblanc

Florian Lécrivain

Julien Machado

Pauline Meizel

Andrea Mencarelli

Fanch Morvan

Mathilde Niay

Nicolas Palomé

Cédric Peyrard

Benjamin Quévat

Guillaume Roulleau

Hélène Thélot

Julien Valentino

Gaston Vermersch

Alexandre Wukovits

Sarah Zaidan

Meryam Zaiem

Cédric Zimmer

Secrétariat de rédaction et mise en page

Camille Carré

Séverine Clément

Jérôme Lebrun

Secrétariat

Nathalie Champion